



LE DEVOIR

Les signes avant-coureurs d'élections se multiplient

Après le PLQ, le PQ lancera sous peu une campagne publicitaire

ANTOINE ROBITAILLE
GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ
ROBERT DUTRISAC

Les signes que Jean Charest tient absolument à déclencher des élections à la fin de l'été se multiplient. Non seulement il a commencé hier à diffuser des publicités centrées sur sa personne et son message, mais un mouvement important dans ses troupes apparaît comme un prélude au déclenchement: le vétéran parmi les vétérans chez les libéraux, Yvon Vallières, a dû annoncer hier qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat.

Le départ de M. Vallières, élu une première fois dans Richmond le 29 octobre 1973, libère une circonscription qui, même si elle a été profondément redessinée, a des chances de rester libérale. La semaine dernière, l'attachée de presse de M. Vallières soutenait pourtant que «*si la santé y était*», l'homme de 63 ans, qui a été président de l'Assemblée nationale de 2008 à 2010, solliciterait un nouveau mandat.

«*Ce fut une décision difficile à prendre, qui a évidemment fait l'objet de discussions avec ma famille et mes proches. Le moment est venu pour moi de laisser place à la relève*», a expliqué hier M. Vallières. Il conservera jusqu'au déclenchement des prochaines élections générales ses

VOIR PAGE A 8 : ÉLECTION

Lire aussi › **Bulletin du gouvernement.** La chronique de Michel David. *Page A 3*

AUJOURD'HUI

Le monde › **Un suicide par jour dans l'armée américaine.** Depuis janvier, les décès par suicide sont plus nombreux que les pertes en Afghanistan. *Page A 5*

Économie › **Montréal, davantage qu'un flirt.** Les entreprises jurent fidélité à la métropole, même si elles souhaiteraient être un peu plus gâtées. *Page B 1*

Avis légaux..... B 5

Décès..... B 4

Météo..... A 4

Mots croisés..... A 4

Petites annonces..... B 4

Sudoku..... B 6



MIKE DEMBECK LA PRESSE CANADIENNE

Des acteurs jouant le rôle de soldats de l'époque se préparent à participer à un événement commémoratif de la guerre de 1812 organisé hier à la Citadelle d'Halifax.

Souvenir des liens monarchiques

En soulignant le bicentenaire de la guerre de 1812, les conservateurs célèbrent la relation Canada-Grande-Bretagne

Le gouvernement conservateur a pris les grands moyens pour marquer le bicentenaire d'une guerre méconnue, celle de 1812. Un conflit absolument fondamental dans l'histoire canadienne, dit Ottawa. Vraiment? Les historiens n'adhèrent pas tous à cette lecture.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

La guerre de 1812 connaît ses heures de gloire au Canada. Elle sera au cœur des célébrations du 1^{er} juillet sur la colline parlementaire. Elle est l'objet d'une vaste exposition au Musée

canadien de la guerre. Elle a son application iPad et ses pièces de monnaie. Elle aura son monument commémoratif et sa «campagne de sensibilisation» nationale. Deux cents ans plus tard, c'est le triomphe.

En dévoilant dans les derniers mois le programme des célébrations — dont la facture officielle est de 28 millions —, le ministre du Patrimoine canadien a souvent répété que «*le Canada n'existerait pas si l'invasion américaine*

VOIR PAGE A 8 : GUERRE

Lire aussi › **Guerre de 1812: refaire l'histoire.** L'éditorial de Josée Boileau. *Page A 6*

Québec serre la vis aux psychothérapeutes

Un permis obligatoire délivré par l'Ordre des psychologues devrait permettre d'enrayer la prolifération des pseudo-thérapeutes utilisant les techniques les plus farfelues

CAROLINE MONTPETIT

Ne s'improvisera plus psychothérapeute qui veut. À partir de jeudi prochain, il faudra détenir un permis de l'Ordre des psychologues du Québec pour pratiquer la psychothérapie. De plus, ce permis ne pourra être délivré qu'aux membres d'ordres professionnels préétablis, dont les médecins, les psychologues, les travailleurs

sociaux et les thérapeutes conjugaux et familiaux, les conseillers en orientation, les infirmières, les ergothérapeutes, et les psychoéducateurs.

Tous, hormis les médecins et les psychologues, devront par ailleurs avoir fait une maîtrise dans le domaine de la santé mentale, suivre une formation de 576 heures, et effectuer un stage de 600 heures en psychothérapie. En fait, le titre de psychothérapeute seul n'existera

Ottawa traîné en cour?

Kevin Page envisage un recours au tribunal s'il n'obtient pas le détail des compressions prévues au budget

MARIE VASTEL

En refusant de dévoiler les détails des mesures d'austérité qu'il a prévues dans son dernier budget, le gouvernement de Stephen Harper contrevient à la loi. Et s'il n'obtempère pas d'ici l'automne, il pourrait bien se retrouver devant la Cour fédérale, prévient le directeur parlementaire du budget.

Depuis avril, Kevin Page tente — en vain — de savoir plus précisément ce qu'entend retrancher le gouvernement conservateur pour réaliser les économies de 5,2 milliards de dollars annoncées dans son énoncé économique de la fin mars. Mais les réponses ne viennent pas.

À bout de patience, le directeur du budget s'est muni d'un avis juridique. Et le constat est sévère: les 64 ministères et agences fédérales qui ont refusé de fournir à son bureau les détails économiques réclamés «*contreviennent donc à leurs obligations légales*», résume M. Page dans sa lettre qui accompagne l'avis envoyé hier au greffier du Conseil privé, Wayne G. Wouters — le plus haut fonctionnaire du gouvernement.



Kevin Page

«*Il était devenu clair qu'il fallait une opinion légale*», a-t-il expliqué en entrevue, quant au mutisme de M. Wouters et des quelque 80 ministères et agences fédérales interrogés. De ce nombre, seuls 18 ont envoyé les informations demandées — aucun ministère ne fait partie de ce lot.

«*La Loi [sur le Parlement du Canada] prévoit la communication, en temps opportun, des données financières et économiques. Aucune exception législative n'a été invoquée et aucune exception ne se dégage non plus de l'analyse de la correspondance. Par conséquent, les ministères qui ne se sont pas conformés à la demande ont l'obligation légale de fournir l'information*», tranchent Joseph Magnet, avocat et professeur à l'Université d'Ottawa, et Tolga Yalkin, conseiller financier principal au bureau de Kevin Page et lui aussi professeur de droit à l'Université d'Ottawa.

À l'automne

Le directeur parlementaire du budget patientera encore quelques mois. Mais sa date butoir est fixée à l'automne. «*S'il n'y a pas du tout de réponse, des fonctionnaires, du gouvernement, nous sommes prêts pour la prochaine étape devant la Cour fédérale*», a-t-il averti, en précisant qu'il s'agit là d'un

VOIR PAGE A 8 : BUDGET

Vivre en société.

Il faudra toujours des lois sur le meurtre, le viol, l'hygiène, l'honnêteté, etc.. Les codes moraux et religieux dessinent une rosace dont seul le cœur correspond aux lois de la société, les premières à connaître, respecter et toujours tenter d'améliorer.

Le reste représente soit les traditions propres à certains groupes, soit celles à proscrire parce qu'elles font fi des droits de la personne ou de l'environnement. — d'après Mario Bunge

Nous ne sommes ni les amis, ni les enfants, mais bien les embryons d'une Mère dont nous ne pourrons jamais nous passer.

Moralité : nos façons de faire doivent vite changer pour mieux la connaître, l'aimer et la respecter.

La Ligue des Femmes du Québec www.lfqc.org

L'essentiel, c'est la TERRE!



ACTUALITÉS

Allégations de prête-noms envers le député Del Mastro

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire à Ottawa

Le député conservateur et secrétaire parlementaire du premier ministre, Dean Del Mastro, est resté coi hier et n’a pas répondu aux nouvelles allégations selon lesquelles il a accepté des dons électoraux provenant de prête-noms. Ceux s’étant prêtés au jeu avaient tous un lien d’emploi avec le cousin du député.

L’Ottawa Citizen a obtenu une déclaration sous serment d’un individu affirmant avoir fausement financé la campagne électorale de Dean Del Mastro en 2008. La personne a versé 1000\$, le maximum autorisé par la loi, mais s’est fait immédiatement rembourser par le cousin du député, David Del Mastro, propriétaire de l’entreprise Deltro Electric Ltd. Cette personne prétend avoir prêté son nom, tout comme son conjoint et six amis, à la demande du cousin.

«Je crois que la totalité de la somme de 1000\$ ainsi qu’un bonus de 50\$ chacun nous a été remboursée par Deltro», est-il écrit dans cette déclaration. «Je crois aussi qu’aucun d’entre nous n’avons de lien avec le député si ce n’est que son cousin, mon employeur, m’avait demandé d’obtenir ces dons pour la campagne du député.»

Depuis 2004, les individus ne peuvent plus contribuer comme bon leur semble à la caisse électorale d’un ami ou d’un cousin. Les conservateurs ont ramené le plafond à 1000\$. L’utilisation de prête-nom permet à un riche militant de contourner la loi. Elections Canada n’a recensé aucune condamnation pour utilisation de prête-noms.

Le député Del Mastro n’a répondu à aucun de nos appels hier et il ne s’est pas levé à la Chambre des communes pour répondre aux questions de l’opposition. Le cousin David Del Mastro n’a pas non plus répondu à notre appel. Rien n’indique que le candidat était au fait des agissements de son cousin.

M. Del Mastro est déjà dans l’embarras, car une entreprise de sollicitation téléphonique allègue qu’il n’a pas déclaré les 21 000\$ de services qu’elle a fournis pendant cette même campagne de 2008. M. Del Mastro a payé cette entreprise avec un chèque personnel. Il prétend que ce travail n’était pas en lien avec l’élection.

Le Devoir



Des professionnels de la santé ont manifesté contre la refonte du programme de santé s’adressant aux demandeurs d’asile.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Santé des réfugiés: des médecins dénoncent les compressions

Des centaines de professionnels de la santé sont descendus dans la rue hier pour protester contre la décision du gouvernement fédéral de mettre la hache dans le programme de santé s’adressant aux demandeurs d’asile.

Actuellement, le programme de santé intérimaire offre une couverture de base aux demandeurs d’asile non pris en charge par un régime d’assurance-maladie provincial ou territorial, ainsi qu’une couverture supplémentaire pour les médicaments non urgents, les soins de la vue et les soins dentaires. À compter du 1^{er} juillet, la couverture supplémentaire sera abolie.

Les réfugiés ayant besoin de soins non couverts pourront toutefois être traités en cas d’urgence ou

si leur maladie représente un danger pour la santé et la sécurité publiques. Le gouvernement conservateur prévoit que cette modification lui permettra d’économiser 20 millions de dollars par an durant les cinq prochaines années.

Les conservateurs ont aussi argué que le programme actuel attirait de faux réfugiés. La Dre Parisa Rezaiefar, qui a fui l’Iran il y a plus de 20 ans, a expliqué que les réfugiés quittaient leur pays pour survivre et qu’ils n’avaient souvent pas la possibilité de choisir leur destination. «Le programme fédéral de santé intérimaire n’est pas une œuvre de bienfaisance. C’est un investissement», a-t-elle dit.

La Presse canadienne

Décès de Daniel Audet

Daniel Audet, l’une des voix du mouvement de droite au Québec, est décédé dans la nuit de dimanche à lundi. Parmi ceux que l’on désigne comme des ténors de la droite, Daniel Audet n’est pas le plus connu du public québécois, mais il n’en a pas moins été un acteur influent. Plus récemment connu comme chroniqueur au Journal de Montréal, il a notamment été premier

vice-président du Conseil du patronat du Québec et administrateur au conseil d’administration de l’Institut économique de Montréal. Il a également été directeur associé au cabinet de relations publiques National, à Montréal, de 2003 à 2005. Se disant souverainiste et défenseur de la langue française, Daniel Audet a été auparavant directeur de cabinet de Bernard Landry quand ce dernier était vice-premier ministre et ministre des Finances. – La Presse canadienne

Des cours de français pour les employés de dépanneurs

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Les employés de dépanneurs s’exprimant avec beaucoup de difficulté en français seront de plus en plus rares derrière les comptoirs des commerces de détail. C’est du moins l’ambition du ministère de l’Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et de l’Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec (AMDEQ) qui se sont entendus hier pour offrir des cours de francisation aux commerçants accueillant leurs clients avec grande peine en français.

Les premières sessions de cours, dispensées par le MICC, seront offertes gratuitement dès cet automne à Montréal et à Québec aux propriétaires de dépanneurs issus de l’immigration. D’ici là, l’AMDEQ s’est engagée à «sensibiliser» et à «recruter» les futurs élèves, en plus de veiller à la logistique entourant l’organisation des cours, à l’exception de la formation et du matériel éducatif sous la responsabilité du MICC.

«Notre journal, Le Trait d’union, sera envoyé dans deux semaines à tous les dépanneurs. Pour s’assurer que les propriétaires chinois comprennent notre message, celui-ci sera traduit en mandarin pour l’occasion», a affirmé le porte-parole de l’AMDEQ, Odina Desrochers, précisant par la même occasion que près du tiers des 1050 membres de l’association sont asiatiques.

Les membres dont la maîtrise de la langue aura suffisamment progressé pourront ensuite avoir accès notamment à des cours de français en ligne. «Ils veulent être initiés. Après, ils vont embarquer sur leur ordinateur et ça va être numéro un!», a fait valoir M. Desrochers.

«L’Association, tout comme le Ministère, souhaite favoriser l’intégration et la pleine participation de ses membres issus de l’immigration à la vie associative et à la société québécoise», a dit la ministre de l’Immigration et des Communautés culturelles, Kathleen Weil.

Malgré le caractère volontaire des cours de francisation, l’AMDEQ est certain que la participation à ceux-ci sera élevée. «Si on met ça obligatoire, ça va être difficile», a indiqué Odina Desrochers.

Le Devoir

En roulant au gaz naturel, les camions lourds réduisent leurs émissions. À la tonne.



Les camions lourds et les autobus alimentés au gaz naturel réduisent jusqu’à 25 %* les émissions de gaz à effet de serre et permettent d’économiser sur le coût du carburant. Pour le camionnage, la solution est toute naturelle. Le gaz naturel – abondant, abordable et moins polluant.

Découvrez les possibilités à gaznaturelcanadien.ca

*Source: RNCan GHGenius 3.15



Gaz naturel
canadien

Une énergie pour l’avenir, aujourd’hui.

ACTUALITÉS

Bulletin du gouvernement



MICHEL DAVID

En ce printemps de tourmente, Raymond Bachand a maintenu le cap sur l'équilibre budgétaire. Pour répondre aux accusations de braderie de nos ressources naturelles, il a ressuscité les sociétés d'État moribondes qu'étaient devenues SOQUEM et SOQUIP, mais la mise aux enchères des permis de recherche pétrolière et gazière aurait été plus convaincante si tout n'avait pas déjà été vendu. **B**

Le plan d'action de Pierre Arcand pour lutter contre les changements climatiques a été bien accueilli, mais le rapport du commissaire à l'Environnement a établi que le gouvernement était incapable de vérifier l'efficacité des mesures qu'il finance et leurs effets sur la réduction des GES. Sous réserve des modalités d'une stratégie encore à venir, son projet de loi sur les aires protégées sur le territoire du Plan Nord a également été bien reçu. **B**

Après le placement dans la construction, Lise Thériault a lancé une audacieuse réforme du régime de santé et sécurité du travail. Elle a obtenu l'expulsion de la CCQ du président du Conseil provincial de la construction, Gérard Cyr, qui avait tenté de l'intimider. Elle n'a cependant pas déposé le projet de loi qui doit éliminer l'échappatoire utilisée par les propriétaires d'entreprises reconnus coupables de fraude fiscale. **B**

Appelé d'urgence à remplacer Sam Hamad à la tête d'un ministère accusé de tous les maux et responsable d'un réseau d'infrastructures dans un état de délabrement avancé, Pierre Moreau a éteint les feux les uns après les autres, qu'il s'agisse des contrats accordés aux compagnies de Tony Accurso ou de la sécurité du pont Mercier. Pas étonnant que certains commencent à voir en lui un successeur possible à Jean Charest. **B**

Le ministre des Affaires municipales, Laurent Lessard, a eu le bon sens de rejeter les méthodes de matamore préconisées par le maire Labeaume, qui réclamait pour les municipalités un droit au lockout qui affecterait inévitablement les services offerts à la population. En mars dernier, il avait rejeté une autre demande de M. Labeaume, qui voulait que les contrats reliés au futur amphithéâtre échappent aux lois régissant les municipales. Une indulgence excessive envers le maire de Mascouche. **B-**

Le ministère de la Santé n'est plus le casse-gueule qu'il était. Même si le temps d'attente dans les urgences a augmenté depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux en 2003, les critiques semblent glisser sur Yves Bolduc comme l'eau sur le dos d'un canard. Le ministre de la Santé a quand même battu en retraite précipitamment, après avoir permis à la RAMQ de recourir à un service privé de médecins et d'infirmières pour ses employés. **B-**

◆ ◆ ◆

L'arrestation de Tony Accurso a démontré que la mise sur pied de l'UPAC n'était pas simplement de la poudre aux yeux. Suspendre les cours dans les cégeps jusqu'à la mi-août aurait été suffisant, mais le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil (Sécurité publique), disait vrai en affirmant que les limites imposées par la loi 78 au droit de manifester étaient moins contraignantes que dans d'autres démocraties occidentales. De là à compter sur la «déontologie» policière pour prévenir un usage abusif de la force, c'était une autre affaire. **C**

La ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, s'est fâchée contre l'ONU qui a estimé que la loi 78 «restreint indûment le droit d'association et de réu-

nion pacifique au Québec». Elle entend «leur mentionner que le Québec, premièrement, est une démocratie». Une belle initiative. **C**

«La langue de travail, c'est sûr que c'est le français au Québec», estime la ministre de l'Immigration, Kathleen Weil, qui n'a cependant vu aucune incongruité à ce que le gouvernement offre des cours d'anglais aux immigrants pour leur permettre de s'intégrer au marché du travail. Le projet de loi sur les accommodements raisonnables dans l'administration publique continue de s'empoussiérer. **C-**

La ministre Marguerite Blais promet toujours «une société où il fait bon vieillir dans le respect et la dignité», mais plusieurs CHSLD ont encore fait l'objet de rapports si choquants que la ministre elle-même a dit en avoir perdu le sommeil, tandis que la Protectrice du citoyen s'est dite «vivement préoccupée» par le détournement à d'autres fins des sommes qui devraient être consacrées aux services à domicile. **C-**

Le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Yvon Vallières, a fait un aveu d'impuissance inhabituel en déclarant que le gouvernement Harper avait complètement «oublié» le Québec depuis les élections fédérales du 2 mai 2011. Même dans un dossier aussi mineur que l'ouverture d'un aéroport privé dont personne ne veut à Neuville, le pauvre a été incapable de se faire entendre. **C-**

◆ ◆ ◆

Politique et bonne foi ne font pas toujours bon ménage, mais un ministre de la Justice devrait normalement être capable de faire la distinction entre la «désobéissance civile» et le «vandallisme». Rapportée par *Le Monde*, cette association douteuse faite par Jean-Marc Fournier n'a pu que renforcer la mauvaise réputation qu'on nous a faite à l'étranger. **D**

Depuis qu'elle a succédé à Tony Tomassi, Yolande James est poursuivie par le «scandale des garderies». Une volte-face gênante quand elle a dû se résoudre à remettre aux enquêteurs de l'UPAC les rapports d'évaluation des projets qu'elle a toujours refusé de rendre publics. **D**

Le ministre des Ressources naturelles, Clément Gignac, continue de décevoir. Il s'est grossièrement ingéré dans le conflit à Rio Tinto. Il ignorait que le budget Bachand avait prévu des travaux de 275 millions à la centrale nucléaire de Gentilly. Lancer à Pauline Marois qu'elle pourra bientôt acheter des diamants québécois chez Birks manquait de classe. **D**

À l'époque où il était ministre des Transports, Sam Hamad n'avait même pas osé «mettre ses empreintes digitales» sur le rapport Duchesneau, a révélé son auteur devant la commission Charbonneau. Il est vrai que le premier ministre Charest n'avait pas voulu le lire. A entendre M. Hamad, des dizaines d'investisseurs de calibre international étaient intéressés par la relance d'Aveos. À la clôture des appels d'offres, il n'y en avait aucun. **E**

Christine St-Pierre a compromis ses relations avec l'ensemble du milieu culturel avec sa réplique maladroite à Fred Pellerin sur la signification du carré rouge. Ses excuses du bout des lèvres ont été d'autant moins convaincantes qu'elle a d'abord refusé d'en présenter. **E**

Triste fin de carrière pour Michelle Courchesne. Elle a accepté de cautionner la loi spéciale à laquelle Line Beauchamp ne pouvait se résoudre. Après avoir été sévèrement critiquée par le vérificateur général pour avoir octroyé des places en garderie (à des contributeurs à la caisse libérale) contre l'avis de ses fonctionnaires, elle a fait l'objet d'un nouveau blâme pour sa gestion du Fonds pour le développement du sport. **E**

mdavid@ledevoir.com

COMMISSION CHARBONNEAU

Les firmes de génie au pilori

Jacques Duchesneau dénonce la mainmise des entreprises privées d'ingénieurs

BRIAN MYLES

L'«empire malfaisant» de la corruption et de la collusion repose en grande partie sur la mainmise des firmes de génie-conseil sur les grands chantiers routiers du Québec.

Jacques Duchesneau a jeté l'opprobre sur ces fleurons de l'économie québécoise, hier au troisième jour de son témoignage à la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (CEIC). Il a fallu qu'on lui tire les vers du nez, mais il a fini par montrer du doigt l'alliance de Dessau avec Simard-Beaudry (propriété de Tony Accurso) dans un contrat de reconstruction d'un viaduc à Saint-Mathieu-de-Belœil, et celle du Groupe SM (sans le nommer) avec Paolo Catania dans la décontamination des terrains du Faubourg Contrecoeur.

Dans le dossier du Faubourg Contrecoeur, un ingénieur responsable d'élaborer les plans et devis avait prévu 1000 chargements de terre, alors qu'il en fallait dix fois moins. Il a transmis ces informations privilégiées à Catania Construction,

ce qui a permis à l'entrepreneur de présenter une soumission beaucoup plus avantageuse que celle de ses concurrents.

Pour le pont de Saint-Mathieu-de-Belœil, 16 entrepreneurs ont présenté des soumissions inférieures aux estimations du ministère des Transports du Québec. Simard-Beaudry a obtenu le contrat avec une offre de 35% moins onéreuse que celle de son plus bas rival.

Une soumission aussi basse ouvre la porte à la réclamation d'avenants de toutes sortes, et c'est précisément ce qui est arrivé. La firme Dessau devait surveiller le chantier, mais elle s'est désistée. Lors du deuxième appel d'offres, elle a obtenu le contrat de surveillance en consortium. Simard-Beaudry s'est mis à réclamer des extras pour les délais en cours, jusqu'à ce que le MTQ décide de résilier le contrat, avec un juteux dédommagement de 1,1 million pour l'entreprise de M. Accurso.

«L'idée du plus bas soumissionnaire, c'est un leurre», a dit Jacques Duchesneau. Deux firmes de génie, non identifiées, sont spécialisées dans la

recherche de failles dans les plans et devis pour récolter des extras, en échange d'une commission de 10%.

Les firmes de génie-conseil préparent la totalité des estimations relatives aux contrats d'infrastructure routière à Montréal, et 95% des estimations dans le reste de la province.

Elles se trouvent «en position cardinale, depuis l'amont jusqu'à l'aval des chantiers», constate le rapport de l'Unité anticollusion (UAC), qui a fait l'objet d'une analyse minutieuse hier.

Un lent déclin

M. Duchesneau était accompagné pour l'occasion d'Annie Trudel et de Martin Morin, respectivement agente de renseignement et enquêteur à l'Unité permanente anticollusion (UPAC). Les trois ex-collaborateurs ont parlé du déclin du MTQ à titre de «plus important bureau d'ingénierie au Québec».

La perte d'expertise et de savoir-faire au MTQ dans la gestion des grands travaux est le résultat d'un lent travail de sape d'une dizaine d'années au bénéfice des firmes de génie-conseil. Le privé est désormais seul aux commandes pour réa-

liser les plans et devis, dans un climat de «copinage» avec les entrepreneurs à qui sont transmises des informations confidentielles. Les firmes d'ingénierie peuvent même surveiller les besoins du MTQ pour aider leurs alliés à compléter leurs carnets de commandes.

Pour paraphraser un ex-sous-ministre adjoint des Transports, Jean-Louis Loranger, cité de façon anonyme dans le rapport Duchesneau: «le MTQ a trop materné les firmes d'ingénieurs-conseils, et cela a engendré un manque d'imputabilité».

Le ministère est peu alerte. L'évaluation des firmes qui exécutent mal les travaux est rarement faite, et Jacques Duchesneau n'a recensé aucune entreprise sanctionnée en 18 mois à la tête de l'UAC.

Le Devoir

Une version plus longue de ce texte est disponible sur notre site Internet.

D Lire aussi • Chronologie de l'Unité anticollusion du ministère des Transports. Les grandes dates de l'UAC depuis sa création. *Sur ledevoir.com*

Charest veut parler aux Québécois sans retenue

PATRICE BERGERON

à Rio de Janeiro, Brésil

Le premier ministre Jean Charest a justifié sa toute nouvelle campagne de publicité télévisée en affirmant qu'il est «important de s'adresser aux Québécois sans filtre et sans fioritures», tout en leur avouant qu'il n'est pas parfait.

M. Charest a commenté, hier, le lancement de cette offensive publicitaire du gouvernement depuis Rio de Janeiro, au Brésil, où il séjourne pour la semaine, afin d'assister à la Conférence des Nations unies sur le développement durable.

Dans la publicité en question, il soutient qu'être premier ministre du Québec «n'est pas un concours de popularité [...] surtout quand le Québec vit une période de turbulences», faisant ainsi référence à la crise étudiante qui se poursuit. Cette campagne publicitaire a une couleur tout à fait préélectorale et pourrait bien s'inscrire dans le scénario d'un scrutin cet automne.

«Très sincère»

M. Charest a assuré qu'il était «très sincère» dans ce message télévisé qu'il veut «sentir». «Nous venons de vivre des mois qui ont été très intenses sur le plan politique et sur le plan de la démocratie. [...] Je pense que c'était important de parler directement aux Québécois sans filtre et sans fioritures et de dire des choses qui ont besoin d'être dites», a-t-il insisté, sans aller jusqu'à dire que les médias ne rapportaient pas son message.

Il a ajouté qu'il n'avait pas la prétention d'avoir «toujours raison» et qu'il n'avait «pas toujours les bonnes réponses», mais il se reconnaît néanmoins un certain courage et du leadership. Le leadership, selon lui, c'est d'avoir le courage de ses convictions et d'agir en fonction d'elles.

«Quand on a à prendre des décisions d'avenir, des décisions difficiles, il faut accepter que ces décisions peuvent être contestées. Il faut avoir le courage de prendre ces décisions pour les prochaines générations, et c'est ce courage qu'il nous faut au Québec.»



CLÉMENT ALLARD LA PRESSE CANADIENNE

Le 31 mai dernier, deux rapporteurs de l'ONU avaient soutenu que la loi 78 restreignait indûment le droit d'association et de réunion pacifique.

LOI 78 ET DROITS DE L'HOMME

Québec en colère contre l'ONU

Ottawa donne son appui au gouvernement de Jean Charest

ANTOINE ROBITAILLE

Correspondant parlementaire à Québec

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

De Rio, Jean Charest a rabroué la haute-commissaire aux droits de l'homme hier, pour sa condamnation de la loi 78. Cette dernière, Navi Pillay, s'est dite «déçue par la nouvelle législation adoptée au Québec qui restreint les droits à la liberté d'association et de réunion pacifique». Elle prenait la parole dans le cadre de la XX^e session du Conseil des droits de l'homme (CDH), à Genève, qui s'ouvrait hier matin.

M. Charest, qui se trouve au Brésil, à une autre conférence de l'ONU — mais sur le climat — a qualifié d'«ironique» que M^{me} Pillay critique une loi exigeant un préavis de huit heures pour organiser une manifestation alors qu'à Genève, où la session du CDH se déroule, «le délai requis est de 30 jours». «C'est donc plus sévère à Genève que dans la loi 78», a insisté le premier ministre, selon ce qu'en a rapporté son entourage au *Devoir* hier. Jean Charest a ajouté que les «Québécois qui vivent cette si-

tuation-là» n'ont pas besoin de l'ONU. «Ils sont capables de juger.»

Au bureau de la ministre des Relations internationales Monique Gagnon-Tremblay, on s'est dit déçu que l'ONU n'ait pas attendu la réaction de Québec avant de formuler d'autres commentaires. Car déjà le 31 mai, deux rapporteurs de l'organisation avaient soutenu que la loi 78 restreignait «indû-

Au dire d'Ottawa, l'organisation

«gaspille» son temps et «sa crédibilité» à critiquer un pays démocratique comme le Canada

ment le droit d'association et de réunion pacifique». À ce moment, la ministre, s'était dite «insatisfaite» des propos des rapporteurs et avait promis de «mieux informer l'ONU», soulignant que le Québec avait 60 pour rendre sa réponse.

Flèches méritées

Au bureau de Jean Charest, on a soutenu hier que M^{me} Pillay, avait donc «mérité» les flèches envoyées par Ottawa hier. Car le gouvernement conservateur a profité de cette sortie de la haute-commissaire pour dénoncer l'ONU. Au dire

d'Ottawa, l'organisation «gaspille» son temps et «sa crédibilité» à critiquer un pays démocratique comme le Canada. «On appuie le gouvernement du Québec. Ce qui se passe en Syrie, en Iran, au Bélarus, l'ONU ferait mieux de s'y attarder», a indiqué le ministre des Affaires étrangères, John Baird. Le Québec est démocratique, a-t-il ajouté, et les gens peuvent contester les décisions gouvernementales devant les tribunaux.

Le ministre de l'Industrie Christian Paradis a qualifié les remontrances onusiennes d'«étranges». «Lorsqu'une assemblée démocratiquement élue vote une loi, c'est ça qui doit primer.» M. Paradis s'est toutefois gardé de commenter la loi 78 elle-même. Il reproche au NPD de s'ingérer dans les affaires du Québec dans ce dossier.

Le NPD a déploré quant à lui que Québec et Ottawa condamnent l'ONU dès qu'un rapport est critique à leur endroit. «C'est valide que l'ONU se penche là-dessus», a-t-il soutenu. M. Dewar n'a pas hésité à dire qu'il «n'aurai [t] pas déposé» une loi comme la loi 78.

Le Devoir

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

La FECQ lance un appel à la médiation

MARIE-MICHÈLE SIOUI

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) a lancé hier un troisième appel à la médiation au gouvernement Charest, seul moyen selon elle de résoudre le conflit qui oppose les étudiants et l'État québécois depuis plusieurs mois.

Une telle requête avait déjà été formulée par la FECQ les 1^{er} et 23 mai derniers, quand des lettres avaient été envoyées au premier ministre Jean Charest et à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne.

Étant donné l'échec des deux tentatives précédentes (le gouvernement n'avait pas répondu aux demandes), la FECQ a décidé de dévoiler ses intentions et d'essayer un nouveau canal de communication, l'espace public.

Le premier ministre Jean Charest a soutenu hier qu'il voulait d'abord savoir sur «*quelles bases*» la FECQ veut négocier. «*Ce qui nous intéresse, c'est de connaître les positions de la FECQ, parce que le gouvernement a bougé plusieurs fois depuis le début [du conflit], en étalant la hausse des droits de scolarité, en mettant en place un régime de remboursement des prêts proportionnel au revenu, en bonifiant les bourses et les prêts. Du côté étudiant, il n'y a pas eu de mouvement*», a-t-il soutenu depuis Rio de Janeiro, au Brésil, en marge de la Conférence des Nations unies sur le développement durable.

La présidente de la FECQ, Éliane Laberge, considère que la médiation, un processus «*qui a fait ses preuves*», permettra de rapprocher les parties et d'en arriver à un compromis qui conviendra à tous.

Par souci de neutralité, la FECQ prévoit confier le dossier de la médiation à la clinique juridique Juripop afin qu'elle travaille avec le Barreau du Québec.

La Presse canadienne

D Lire aussi : Entre propagande étudiante et art révolutionnaire. Le mouvement étudiant inspire les artistes. *Sur ledevoir.com*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Gérald Tremblay demande à Québec de resserrer la loi 35, notamment en ce qui concerne les règles visant les administrateurs des compagnies.

Accurso a obtenu plus de contrats municipaux cette année qu'en 2011

Gérald Tremblay déplore le peu d'impact de la loi 35

JEANNE CORRIVEAU

La loi 35 adoptée par Québec pour contrer les pratiques frauduleuses dans le domaine de la construction n'a eu aucun effet sur la mainmise que détiennent certains entrepreneurs sur les contrats de la Ville de Montréal, constate le maire Gérald Tremblay. Pire, les entreprises de Tony Accurso ont décroché davantage de contrats municipaux cette année qu'en 2011, a reconnu hier M. Tremblay qui demande au gouvernement de resserrer la loi.

A l'occasion de la séance du conseil municipal hier soir, le maire Tremblay a rendu publique une lettre qu'il a fait parvenir au ministre des Affaires municipales, Laurent Lessard, le 5 juin dernier. Il y relate que du 1^{er} avril au 30 juin 2011, le comité exécutif, le conseil municipal et le conseil d'agglomération ont octroyé huit contrats totalisant 20 millions de dollars à Louisbourg SBC, une société appartenant à la famille de Tony Accurso. Pendant la même période en 2012, Louisbourg SBC a dé-

croché huit contrats dont la valeur dépasse 30 millions. Ainsi, la part obtenue par cette entreprise en 2011 représentait 18 % de la valeur des contrats donnés par la Ville, alors qu'en 2012, ce taux a grimpé à 21 %.

«*Non seulement la Loi n'a pas permis de réduire la mainmise de certaines compagnies sur le marché montréalais, mais nous sommes forcés de constater que la concentration des contrats, pour la compagnie Louisbourg SBC, s'est légèrement accentuée*», écrit le maire.

«*L'expérience des derniers mois nous amène à constater que certaines entreprises se sont organisées pour se soustraire à l'esprit de la loi, bien qu'elles en respectent la lettre*», ajoute M. Tremblay qui demande au gouvernement de revoir les règles visant les administrateurs des compagnies.

Rappelons qu'en vertu de la loi 35, deux entreprises de Tony Accurso, Constructions Louisbourg et Simard-Beaudry Construction, ne peuvent plus obtenir de contrats publics puisqu'elles ont plaqué coupables à des accusations de fraude fiscale. Cela n'a pas empêché une autre société d'Accurso, Louisbourg SBC, de collectionner les contrats gouvernementaux et municipaux. Au cours de l'assemblée du

conseil municipal qui débutait hier, les élus s'apprétaient d'ailleurs à accorder pour 17,1 millions de dollars de contrats à cette entreprise. Quant à Tony Accurso, il fait face à des accusations de fraude en lien avec l'opération menée par l'escouade Marteau à Mascouche en avril dernier.

Le maire Tremblay s'inquiète tout de même des effets que pourrait entraîner la suspension des licences de gros entrepreneurs. «*Lorsqu'une seule compagnie détient près de 20 % de la valeur des contrats [...], une restriction de licence complète pourrait [...] paralyser le marché de la construction montréalais*», signale le maire qui recommande l'adoption de mesures transitoires.

En mai dernier, la ministre du travail, Lise Thériault, a fait savoir qu'elle pourrait revoir la loi qui comportait certaines failles.

La Ville de Montréal a elle aussi tenté de contrer la collusion et la corruption en adoptant, en 2009, une série de mesures afin de mieux encadrer l'octroi de contrats. Mais celles-ci semblent avoir eu bien peu d'effets sinon d'avoir fait baisser les prix des travaux de 20 à 30 % au cours de l'année suivante.

Le Devoir

#CHRONIQUEFED

La modernité expliquée à sa mère (3)



FABIEN DEGLISE

Voici la troisième d'une série de chroniques sporadiques abordant le thème de la modernité pour l'expliquer à ceux qui peinent à y entrer.

Comme il n'avait pas d'existence numérique, il ne pouvait, à notre époque, qu'être mort.

Fin mai, l'homme que l'on disait dans le coma, puis mort, après avoir été battu sauvagement par la police lors d'une manifestation montréalaise, a finalement été retrouvé bien vivant dans une librairie de Québec.

Sébastien Tranchard — c'est son nom — alimentait depuis quelques jours les rumeurs les plus folles sur Facebook et Twitter où des centaines d'abonnés l'avaient aveuglément érigé au rang de martyr de la contestation sociale. Sur la base d'un certain vide alimenté par quelques grandes gueules en format 2.0.

Philosophe, le faux mort a eu ce commentaire en apprenant la chose: comme je ne suis pas actif sur les réseaux sociaux, je n'avais pas le choix d'exister comme mort. Puissant.

Pas de doute, les marqueurs de l'existence humaine sont bel et bien en mutation et passent désormais de plus en plus par les univers numériques où exposer son quotidien en 140 caractères est devenu en quelque sorte la preuve ultime que l'on est bel et bien en train de respirer. La même logique s'applique sur Facebook, Pinterest, Google + et les autres réseaux sociaux où l'humain branché fait bien plus que transmettre des photos de famille, déballer ses sacs d'emplettes devant une caméra pour informer la terre entière de leur contenu, indiquer en temps réel ses performances à un jeu en réseau ou la distance qu'il vient de parcourir à la course ou à vélo — il y a une application pour ça, comme dirait l'autre —, ou encore commenter l'émission qu'il regarde. Il dit surtout qu'il existe et il souhaite en plus que les humains branchés autour de lui réagissent à cela pour lui confirmer que cette existence est bel et bien vraie.

À l'heure des repas, pendant une réunion, avant que l'avion ne décolle, le soir de Noël, au lever, avant de s'endormir... pour plusieurs représentants de cet *homo connecticus*, cette urgence d'exister n'a visiblement plus de limite. Elle est aussi attisée depuis peu par un nouvel outil d'affirmation de soi en format 2.0, les logiciels de reconnaissance faciale, dont le développement en cours est aussi amusant que troublant.

On résume la proposition: baptisé «*Find My Face*» — trouve mon visage, quoi! — dans Google, l'outil permet à un internaute de passer au crible l'ensemble des photographies disponibles sur la Toile,

ou presque, afin de trouver celles sur lesquelles son visage apparaît. Oui, oui, et parfois même mieux que les yeux de matante Jacqueline sur une photo de pique-nique à la campagne remontant aux années soixante-dix.

L'épidémie réseau social Facebook offre ce même service, qui démontre l'intelligence toujours plus délirante de la technologie, afin de se retrouver la binette sur les 300 millions de photographies téléversées chaque jour dans ce réseau par les 900 millions d'abonnés, ce qui représente quand même un total de 109,5 milliards de clichés par année!

Cette quête du «*je*» pixelisé s'emboîte parfaitement dans une ère du temps où instantanéité, ubiquité et surveillance semblent désormais vouloir guider la suite des choses du côté du développement humain. Les marchands de la reconnaissance faciale sont d'ailleurs habiles pour attirer les regards sur leur outil en présentant cette incroyable innovation comme une façon de suivre à la trace sa présence photographique dans les univers numériques afin de faire disparaître les clichés mis en ligne par des amis, des connaissances, des inconnus et sur lesquels on pourrait se retrouver sous un mauvais jour ou, pire, dans une situation compromettante. C'est ce qui arrive parfois quand il y a de l'alcool à l'avant-plan. Et du soleil aussi.

Réputation et ego

En Australie, la compagnie CeeQ va d'ailleurs plus loin, en offrant de traquer pour nous les photos sur lesquels notre visage pourrait se retrouver dans les espaces de la Toile dédiés à cette nouvelle socialisation. CeeQ propose au passage d'exiger le retrait de la photo, si les conditions néfastes à la réputation et à l'ego s'appliquent.

Surveiller pour protéger sa vie privée, l'idée n'est bien sûr pas folle. Mais la reconnaissance faciale permet aussi de surveiller pour surveiller en trouvant dans ce patrimoine photographique numérisé le visage de quelqu'un d'autre, d'une flamme à allumer, d'un mari dont on se méfie, d'une personnalité que l'on adule, d'un voisin que l'on déteste, d'une rivale que l'on cherche à dénigrer et autres projets pas très glorieux que l'hommeier, côté sombre, sait si bien articuler.

Mais il y a mieux. La reconnaissance faciale vient désormais, avec ces algorithmes tout aussi incompréhensibles qu'efficaces, donner cette possibilité incroyable de voir aujourd'hui où l'on s'est mis à exister en ligne et en image alors que l'on était nous-même en train d'essayer d'exister ailleurs. Et du coup, tout en existant autrement et à tue-tête, il n'est désormais plus possible d'en douter: la modernité, cette coquine, sait comment se faire étourdissante.

Sur Twitter: @FabienDeglise

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

1980

HORIZONTALEMENT

- Avant-coureur.
- En parlant d'un défunt, est enseveli quelque part - Déchiré.
- Oiseau australien - Plisser en contractant.
- Se dit d'une boisson alcoolisée sucrée, de saveur douce.
- Ainsi soit-il - Alcool à goût de genièvre - Point cardinal.
- Titane - Période des chaleurs - Entre deux propositions.
- Perdu - Buriner.
- Pas imprimé - Élément de poulie - Frustré.
- Résidence papale - Manifeste.
- Envergure - Avale.
- Grande école française - État de l'Europe occidentale.
- Danseuse - Issues.

VERTICALEMENT

- Animaux qui se nourrissent de proies.
- Dose de radiations - Dorloter.

- Décomposé, en parlant d'un mot - Attire le fer.
- Pleurrier - Pièce de charpente.
- Habitudes - Pour la troisième fois.
- Abri - Gribouillé.
- Dagobert - Situation désagréable.
- Ébrécher.
- Vase - Étudiant islamique.
- Admise à un examen - Ville d'Italie.
- Poches abdominales - Poisson rouge.
- Chapeau mou - On les fait réchauffer.

1	P	A	S	S	E	D	R	O	I	T	F
2	E	V	E	T	O	H	U	B	O	H	U
3	R	I	N	C	E	S	K	I	L	I	M
4	R	O	S	E	E	V	A	S	I	V	E
5	U	N	T	A	R	I	S	T	E	T	
6	Q	E	T	C		S	E	M	E	R	
7	U	R	C	E	O	L	E	A	N	U	
8	E	A	U		L	E	S	S	I	V	E
9	B	R	O	Y	E		E	G	O	G	
10	S	A	I	N	T		E	T	R	I	P
11	T	I	E	D	E		U	R		E	L
12	E	S	S	I	E	S		G	A	T	E

1979

SOLUTION DU DERNIER

Météo Média

Sept-Îles 18/14

Baie-Comeau 20/15

Saguenay 26/18

Val d'Or 29/18

Québec 27/21

Trois-Rivières 28/21

Gatineau 29/20

Montréal 30/23

Sherbrooke 28/19

Gaspé 26/16

Lever du soleil: 5h06

Coucher du soleil: 20h46

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Ora 17/10	Var 20/9	Londres	Nua 19/8	Var 20/10
Moncton	Sol 25/13	Ora 28/15	Los Angeles	Sol 18/15	Nua 19/16
Saint-Jean	Sol 18/12	Ora 25/16	Mexico	Sol 18/13	Plu 18/12
Toronto	Ora 33/23	Sol 34/19	New York	Sol 25/20	Sol 33/24
Vancouver	Var 17/11	Sol 18/12	Paris	Nua 20/12	Nua 23/16
Winnipeg	Plu 18/12	Plu 19/11	Tokyo	Plu 24/21	Plu 26/22

Montréal

Aujourd'hui 31

Possibilité d'orages, pdp 40%.

Ce soir 23

Possibilité d'orages, pdp 40%.

Demain 34/23

Passages nuageux.

Jeu 33/19

Risque d'orages violents, pdp 30%.

Vend 25/16

Ensoleillé

Québec

Aujourd'hui 27

Orages, pdp 70%.

Ce soir 21

Possibilité d'orages, pdp 70%.

Demain 32/20

Risque d'orages violents, pdp 60%.

Jeu 30/15

Risque d'orages violents, pdp 40%.

Vend 24/13

Passages nuageux

Gatineau

Aujourd'hui 29

Possibilité d'orages, pdp 40%.

Ce soir 20

Possibilité d'orages, pdp 40%.

Demain 34/21

Passages nuageux.

Jeu 33/16

Risque d'orages violents, pdp 60%.

Vend 25/14

Ensoleillé

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Météo Média

ITINÉRA NCE

Des logements subventionnés

La Mission Bon Accueil de Montréal compte entreprendre la construction d'un immeuble abritant une vingtaine de logements subventionnés destinés à des personnes itinérantes ou en réinsertion sociale dans l'arrondissement du Sud-Ouest. «*Ça devrait commencer fin juillet, et la construction devrait être finie pour fin février début mars 2013*», a fait savoir hier le président et directeur général de la Mission Bon Accueil, Cyril Morgan, sur les ondes de Radio-Canada. Mais, avant la première pelletée de terre, le conseil municipal doit donner son feu vert à la vente d'un terrain qui se trouve rue De Courcelle, dans le quartier Saint-Henri, où s'élance actuellement, à côté d'un stationnement, un vieil immeuble abandonné. — *Le Devoir*

JUSTICE

Magnotta est de retour à Montréal

Luka Rocco Magnotta, qui est soupçonné d'avoir tué et démembré l'étudiant chinois Jun Lin, est arrivé au Canada à bord d'un avion militaire, hier soir, à l'aéroport international Montréal-Mirabel. Un lourd cortège policier entourait l'appareil à l'aéroport. Le ministère fédéral de la Justice avait confirmé dans la journée que Magnotta avait quitté l'Allemagne par transport militaire canadien sous escorte du Service de police de la Ville de Montréal. Des responsables allemands et canadiens, en plus de policiers de la GRC et de l'Agence des services frontaliers du Canada, se trouvaient à bord de l'avion. Le Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec a précisé que Magnotta devrait comparaître au tribunal aujourd'hui, en respect de l'article 503 du Code criminel. — *La Presse canadienne*

LE MONDE

Égypte : un moment historique raté

Les foules ne sont pas dans la rue pour célébrer l'élection d'un président élu dans un scrutin libre

MARWAN CHAHINE
correspondant au Caire

Pour la première fois un président égyptien a été élu dans un scrutin libre et plutôt honnête. Pour la première fois aussi, ce n'est pas un militaire. Mais les foules ne sont pas dans la rue pour célébrer ce qui devrait être un moment historique. Sur la place Tahrir, la circulation n'a même pas été arrêtée et c'est au milieu des embouteillages et des klaxons qu'une centaine de personnes célébraient hier la victoire annoncée et probable de Mohammed Morsi, le candidat des Frères Musulmans. Après plus de 80 ans marqués par la marginalité politique et la clandestinité, la confrérie fondée en Égypte accèderait à la présidence de la République. Pourtant la victoire de Mohammed Morsi a un arrière goût de défaite et la révolution chantée par les manifestants n'a jamais semblé aussi proche de la fin.

Selon les premières estimations, il aurait remporté le second tour des élections présidentielles avec un peu plus de 51,5% des voix, contre 48,5% à Ahmed Chafiq, dernier premier ministre d'Hosni Moubarak. Le premier y est allé de son message solennel, le second conteste ces résultats et assure qu'il est le vainqueur, mais tout cela a un air de mascarade tant ces élections ont perdus de leur intérêt depuis quelques jours. Elles n'ont d'ailleurs pas mobilisé les Égyptiens qui n'auraient été que 35% à se rendre aux urnes pour le second tour selon la Haute commission électorale (HCE). Cette forte abstention lors de ce scrutin présenté comme les premières élections présidentielles libres ne s'explique pas seulement par le fait que beaucoup ne se sont pas senti représentés dans ce duel entre islamiste et felloul (membre de l'ancien régime). Beaucoup de révolutionnaires avaient d'ailleurs appelé au



AMR ABDALLAH DALSH REUTERS

Des partisans des Frères musulmans célébraient la victoire possible hier au Caire.

boycott ou au vote nul. Cette abstention tient aussi et surtout à la décision de la cour constitutionnelle qui a annoncé jeudi dernier la dissolution des deux chambres du Parlement élu cet hiver. Il était dominé à près de 70% par les islamistes, Frères Musulmans et salafistes.

«La portée antidémocratique des récents événements est très étendue et à peine voilée»

En l'attente de nouvelles élections, les pouvoirs législatifs ont été transférés au Conseil Suprême des Forces Armées (CSFA) en charge de l'exécutif depuis la chute d'Hosni Moubarak en février 2011. Et malgré des avis discordants, il est très probable que les militaires désignent les membres de la nouvelle assemblée qui rédigera la Constitution. Ils ont d'ailleurs amendé dimanche soir la Déclaration constitutionnelle du 30 mars 2011 dans ce sens en précisant et renforçant

leurs nouvelles prérogatives. Ce coup de force de l'armée, que beaucoup qualifient de «coup d'État», laisse planer des doutes sur la marge de manœuvre du futur président. Et plus globalement sur l'avenir du pays qui s'enlise dans la crise politique, institutionnelle

et économique. «La portée anti-démocratique des récents événements est très étendue et à peine voilée», estime le politologue Friedrich Bokern.

«Les juges constitutionnels — tous nommés par Moubarak — et le CSFA ont anticipé une victoire éventuelle des Frères musulmans. Les premiers ont dissout le parlement sur la base d'une argumentation juridique très douteuse afin que les Frères ne détiennent pas les deux pouvoirs, législatifs et exécutifs. Les seconds, en amendement la déclaration constitutionnelle, se sont donnés la possibilité d'écrire la nouvelle Constitution à leur guise», explique-t-il, affirmant que «le CSFA cherche à imposer un État dans l'État».

Ces élections qui devaient mettre fin à l'interminable bras de fer entre les Frères et l'armée l'ont au contraire poussé à son paroxysme. Le rapport de force devrait s'intensifier dans les semaines à venir.

Saad El Katatni, président de l'assemblée dissoute et membre de la confrérie, conteste la décision de la Cour constitutionnelle qu'il juge «inconstitutionnelle». De son côté, le CSFA n'est pas clair sur ses intentions. Dans une conférence de presse, tenue hier après-midi, le général Mamdouh Shahin a cherché à se montrer rassurant, répétant que le CSFA n'entendait pas conserver le pouvoir et que le rôle du président serait pas subsidiaire. Sauf que dans le même temps, un proche de launte a assuré à la chaîne Al-Jazira que le mandat du nouveau président serait provisoire et prendrait fin après la promulgation d'une nouvelle constitution.

Libération

L'armée américaine enregistre un suicide par jour depuis janvier

En 155 jours, l'armée américaine a enregistré pas moins de 154 suicides dans ses rangs, a révélé un rapport mensuel du Pentagone relayé par Associated Press. De janvier à juin, elle a ainsi connu un suicide par jour en moyenne, un total dépassant de 50% le nombre de pertes américaines en Afghanistan sur la même période, 127.

Ce chiffre marque une augmentation de 18% du taux de suicide dans l'armée américaine, par rapport aux données relevées entre janvier et juin 2011. 130 soldats s'étaient alors donné la mort, en cinq mois. Il est même plus élevé qu'en 2009, année pourtant record en termes de mort par suicide parmi les soldats américains.

Alors que les années 2010 et 2011 ont connu une certaine stabilisation de ces chiffres, l'augmentation du nombre de suicides en 2012 est la plus forte que l'armée américaine ait jamais connue, depuis le début du conflit en Afghanistan en 2001. Le suicide est désormais la première cause de mortalité au sein de l'armée américaine après les morts au combat, dépassant celles liées à des accidents de la route.

Selon le *Medical Surveillance Monthly Report* du Pentagone (numéro de mai 2012), 26,4% des soldats américains ayant perdu la vie en 2011 sont ainsi morts au combat, 19,5% par suicide et 17,3% lors d'accidents de la circulation. Il y a cinq ans, en 2006, 40,5% étaient morts au combat, 24,3% au cours d'accidents de la route et seuls 11,4% s'étaient suicidés. Depuis 2005, le taux de suicide a ainsi augmenté de

10% dans l'armée.

Un problème urgent

Se basant sur les moyennes enregistrées entre 2001 et 2011, le Pentagone prévoyait un total d'environ 136,2 suicides, entre janvier et mai 2012. L'augmentation soudaine du nombre de soldats s'étant donné la mort a surpris cette année les responsables de la défense. «C'est l'un des problèmes les plus urgents auxquels nous devons faire face», a reconnu une porte-parole du Pentagone, citée par la BBC. D'autant plus que les causes d'une telle augmentation sont encore mal connues, relève Associated Press. L'agence de presse évoque quelques raisons données par le Pentagone, telles que le stress post-traumatique, le mauvais usage de médicaments et des problèmes financiers personnels. Les soldats ayant pris part à de multiples missions de combat ont également plus de risques de se suicider, même si «un nombre important de suicides ont été commis par des soldats jamais déployés», précise Associated Press.

Selon le rapport du Pentagone, les forces aériennes sont les plus touchées par cette vague de suicides. La branche aérienne de l'armée enregistre en effet 32 suicides depuis janvier, contre 23 l'an passé, sur la même période. Les marines, au contraire, ont connu cette année un taux de suicide relativement stable, par rapport aux quatre années précédentes.

La prévention

D'autres problèmes, en augmentation eux aussi, sont à no-



SHAMIL ZHUMATOV REUTERS

Les soldats sont de plus en plus stressés en Afghanistan après 10 ans de guerre.

ter au sein de l'armée américaine: augmentation des abus sexuels et violences domestiques, mais aussi de l'alcoolisme. «Les populations armées [...] sont de plus en plus stressées après 10 ans de guerre» en Afghanistan, expliquait ainsi un rapport de l'armée en janvier, cité par Associated Press. Dans ce même rapport, le Pentagone reconnaissait que les résultats de leurs efforts de prévention, menés depuis plusieurs années, étaient encore inconnus. Cela fait en effet quelque temps que l'armée américaine tente d'inviter ses soldats à demander de l'aide, en cas de troubles psychologiques et psychiatriques. Selon la BBC, elle a mis en place des lignes téléphoniques anonymes telles DStress line pour les marines, et fait en sorte que plus de spécialistes de santé mentale se trouvent près

des champs de bataille.

«Demander de l'aide est un signe de force», a assuré une porte-parole du Pentagone, interrogée par la BBC. Malgré tout, certains soldats n'osent toujours pas demander de l'aide, de peur d'être considérés comme faibles au sein de l'armée. En janvier, le major général américain Dana Pittard avait déclaré sur son blog que le suicide était «un acte complètement égoïste». «Soyez adultes, agissez comme un adulte, et gérez vos problèmes comme tout le monde», avait-il écrit à l'égard des soldats, suscitant la controverse. Dans son post de blog, supprimé depuis, il confiait qu'il en avait personnellement «marre des soldats qui s'ôtent la vie, pour que d'autres nettoient leur désordre».

Le Monde

La Grèce en quête urgente d'un gouvernement

La Grèce tentait hier de se doter dans la journée d'un gouvernement d'union nationale après la victoire aux législatives de la droite, afin d'ancrer un maintien hypothétique dans l'euro.

Le chef de file de la Nouvelle Démocratie (ND), Antonis Samaras, 61 ans, s'est fixé l'objectif de former immédiatement un tel cabinet de salut national sur une ligne pro-euro, n'ayant pas obtenu la majorité.

Prônant le maintien du pays dans la zone euro à tout prix, M. Samaras a cependant estimé qu'il devait «mener les négociations nécessaires du plan» de rigueur, imposé à la Grèce depuis 2010.

«Il y a un impératif catégorique de former un gouvernement» dès lundi a affirmé pour sa part le président de la République, Carolos Papoulias, qui a confié à Samaras, un mandat exploratoire pour tenter cette tâche difficile.

La ND l'a emporté avec 29,66% des voix, s'adjugeant 129 sièges sur 300 au parlement, suivi par le Syriza, à 26,89% et 71 sièges, et le Pasok socialiste, selon les résultats officiels. «Un verdict en forme de soupir de soulagement», titrait le quotidien de centre droit *Kathimerini*, alors que Ta Néa, au centre gauche, exigeait à la une «Un gouvernement, tout de suite».

Pour le politologue John Loulis, «il s'agit d'un vote de peur de sortie de l'euro, pas d'un soutien réel aux réformes. Le gouvernement sera fragile, sans grande base populaire, le pays risque de n'avoir qu'un répit.»

Une polarisation très nette a bénéficié à la ND et à Syriza, le parti communiste KKE enregistrant une chute historique mais le parti néonazi l'Aube dorée, Chryssi Avghi a conforté sa position, avec 18 députés.

Plongeant le pays dans le brouillard, provoquant une exaspération en Europe et la suspension du versement de 2,6 milliards d'euros d'aide, le précédent scrutin du 6 mai n'avait pas dégagé de majorité ou de coalition de gouvernement. Depuis, la Grèce semble au bord de la faillite, les indicateurs sont au rouge vif: un PIB en chute de 6,5%, le chômage à 22,6%, une hémorragie quotidienne des dépôts bancaires, et des caisses publiques qui pourraient être vides mi-juillet.

De son côté, M. Venizélos a estimé hier qu'il était nécessaire de former un gouvernement «de responsabilité nationale» des principaux partis



REUTERS

Antonis Samaras

d'ici ce soir sous l'égide du président de la République, Carolos Papoulias. Ce dernier a donné hier matin le mandat à M. Samaras, 61 ans, pour former dans les trois jours un gouvernement de coalition sous son égide, comme le prévoit la Constitution.

Après avoir rencontré son rival Alexis Tsipras, chef de la gauche radicale anti-rigueur Syriza, qui a refusé de participer à un gouvernement de coalition sous l'égide de la droite, M. Samaras s'est adressé à M. Venizélos dont le parti est arrivé en troisième place lors du scrutin de dimanche. Ex-ministre des Finances, M. Venizélos a souligné que le point crucial était «la formation d'un gouvernement avec le plus large consensus d'ici mardi soir». «Il ne faut pas tarder» à former ce gouvernement, a dit M. Venizélos, vu la situation fragile de l'économie du pays et l'incertitude politique depuis près de deux mois.

Dimanche soir, M. Venizélos avait indiqué qu'il n'allait pas participer à un gouvernement sans la participation de la gauche Syriza. Il a critiqué le refus de M. Tsipras lundi, en soulignant que la position du chef de la gauche radicale «était provocatrice et décevante pour la démocratie».

Après un soulagement pour l'Europe de la victoire de la droite pro-euro aux législatives de dimanche, les dirigeants européens attendent la formation le plus tôt possible d'un gouvernement de coalition, capable de poursuivre les réformes réclamées par les créanciers, UE et FMI, en échange de la poursuite des versements des prêts internationaux.

Agence France-Presse

Infiltration : Israël appelle l'Égypte à renforcer son contrôle sur le Sinaï

Le vice-premier ministre israélien, Shaul Mofaz, et le ministre de la Défense, Ehoud Barak, ont exhorté les nouveaux dirigeants égyptiens à reprendre en main la situation dans le Sinaï, après l'infiltration d'un commando en Israël qui a fait trois morts hier.

«Il ne fait aucun doute que la situation dans le Sinaï est devenue un problème de sécurité et ce qui s'est passé aujourd'hui constitue une nouvelle étape dans l'escalade. [...] Je pense qu'il s'agit d'un grand défi pour la direction égyptienne élue», a affirmé M. Mofaz à la radio militaire.

«Nous demandons qu'ils [les Égyptiens] agissent maintenant [dans le Sinaï]. J'espère et je pense que nous pourrions arriver à un dialogue sécuritaire entre militaires avec les Égyptiens», a ajouté M. Mofaz.

Interrogé sur un éventuel feu vert israélien nécessaire au transfert de renforts militaires ou policiers égyptiens dans le Sinaï, en vertu de l'accord de paix de 1979, M. Mofaz a affirmé qu'une telle déci-

sion ne peut intervenir que dans le «cadre d'un dialogue avec les nouveaux dirigeants égyptiens».

Le ministre de la Défense a lui aussi déploré dans un communiqué «la dégradation inquiétante du contrôle exercé par les Égyptiens sur le Sinaï».

«Quel que soit celui qui gagnera l'élection en Égypte, nous attendons de lui qu'il assume les engagements internationaux pris par l'Égypte, notamment le traité de paix et les arrangements de sécurité dans le Sinaï, afin de mettre rapidement fin à ces attaques», a souligné M. Barak.

L'armée israélienne a annoncé être à la recherche de trois à quatre membres d'un commando infiltré hier dans le sud du pays.

Le commando a ouvert le feu sur un convoi de véhicules transportant des Israéliens travaillant à la clôture en cours de construction à la frontière avec le Sinaï égyptien. Un ouvrier israélien et deux assaillants ont été tués.

Agence France-press

ÉDITORIAL

GUERRE DE 1812

Refaire l'histoire

Les activités soulignant le bicentenaire de la guerre de 1812 sont officiellement lancées. Des dizaines de millions de dollars seront dépensés pour convaincre les Canadiens que 1812 conduira à 1867. Une erreur historique montée en épingle sans vergogne par les conservateurs.

Début mars 2010, dans son discours du Trône, Stephen Harper annonçait que serait souligné en grand le 200^e anniversaire de la guerre américano-britannique de 1812, conflit qui, selon le premier ministre, avait «*contribué à façonner l'identité canadienne*».

Une relecture historique qui n'allait pas tarder à être dénoncée par des historiens de toutes tendances, qui trouvaient que le gouvernement conservateur exagérait l'impact de cette guerre obscure.

Le premier ministre — qui s'en étonnera? — n'accorda aucune attention à ces commentaires. Son patriotisme inclut depuis longtemps la référence à 1812, comme en font foi de précédents discours. L'anniversaire arrivait, il allait s'en servir.

L'idée, c'était de faire comprendre qu'en 1812, les Canadiens, sous la férule des valeurs britanniques, se sont battus ensemble pour résister à l'envahisseur américain, posant des premiers jalons d'unité nationale. En fait, les soldats américains, incapables de combattre sur les mers, avaient transposé leurs batailles avec les Britanniques sur le sol de la colonie voisine, le Canada, au grand dam des habitants!

On peut craindre que la révision à la sauce conservatrice de la naissance du Canada, à force d'être répétée, finisse par avoir des résonances, en dépit de ses extravagances. Ainsi du ministre du Patrimoine, James Moore, qui répète depuis des mois que la guerre de 1812 a permis de protéger les français.

Cela n'a rien à voir. Comme l'a rappelé l'historien Jacques Lacoursière au *Devoir* la semaine dernière, l'immigration britannique menaçait à l'époque le Canada français. Les batailles contre les Américains ne s'arrimaient d'aucune manière à la dualité linguistique représentée par le Haut et le Bas-Canada. Le vrai lien de la guerre de 1812 était monarchique, point. En tirer d'autres leçons, c'est sombrer dans la démesure interprétative.

Il y a quelques années, les professeurs Stéphane Kelly et Guy Laforest ont publié, aux Presses de l'Université Laval, l'ouvrage *Débats sur la fondation du Canada*, édition française des débats menés entre 1864 et 1873 dans les Parlements de l'Amérique du Nord britannique pour décider de la création d'un nouveau pays. Une brique où résonnent les discours de MacDonald, Cartier, D'Arcy McGee, Dorion, Robson, Taché, Riel...

Comme l'écrivent les directeurs anglophones de cette impressionnante recension, dans leurs discours, «*les députés font montre de vastes connaissances en droit, en histoire, en politologie et en pensée politique moderne*». Il s'agit, comme ils le notent, d'une «*délibération politique d'un très haut niveau*». Le passé est appelé à la rescousse des débats, tout comme la comparaison avec les États-Unis. Différents conflits sont évoqués: la rébellion des Patriotes, la guerre civile américaine, les soulèvements populaires de 1848 à Paris, en Hongrie, en Irlande... Il y est bien question d'une invasion américaine: celle de... 1775, qui verra les villes de Québec et Saint-Jean assiégées. Et 1812? Pas-un-mot!

Un événement prétendument fondateur, survenu quelque cinquante ans plus tôt, et que des parlementaires articulés, aguerries, postés d'un océan à l'autre, en quête d'un nouveau pays, d'une nouvelle identité, de comparaisons et de repoussoirs, ignoreront! Voilà qui a de quoi étonner...

A moins que l'événement en question n'ait pas été ce que l'on veut nous faire croire, et qu'il ne serve que des fins politiques bien contemporaines, et bien simplificatrices. À la Harper, quoi.

LÉGISLATIVES EN FRANCE

La concentration

Décidément, tout sourit au président normal, alias François Hollande. Après avoir remporté la présidentielle, voilà qu'à la faveur des législatives le successeur de Nicolas Sarkozy va disposer de la majorité dans les deux chambres — Assemblée nationale et Sénat —, de la très grande majorité des régions (19 sur 20), de bien des villes et cantons. Très rarement dans l'histoire de la V^e République, le chef de l'État aura concentré autant de pouvoirs que l'actuel locataire de L'Élysée.

Bien évidemment, cette concentration est l'effet miroir des revers essuyés par la droite, et notamment celui de dimanche dernier qui appartient à la catégorie des cuisants revers. En fait, au vu des résultats on pourrait même qualifier cette défaite de raclée, Bérézina, Waterloo et *tutti quanti*. Car les Français sont allés jusqu'à sanctionner brutalement le courant droite populaire affilié à l'UMP et dont les membres se distinguaient des gaullistes «classiques» en draguant l'électorat frontiste. Pas moins de 21 membres de cette droite de la droite ont perdu leurs sièges, dont des figures de proue. On pense à Nadine Morano, Eric Raoult et Claude Guéant.

Autre conséquence notable du scrutin de dimanche, Hollande et son premier ministre, Jean-Marc Ayrault, vont avoir le loisir de gouverner «tranquille». Plus exactement, le PS disposant de la majorité absolue à l'Assemblée, le duo Hollande-Ayrault va avoir la possibilité de gérer la ligne d'action politique sans faire appel au soutien des partis «frères» que sont le Front de gauche et Europe Écologie – Les Verts. Ces derniers, c'est à noter, forts d'avoir remporté 18 circonscriptions, vont être en mesure de former un groupe parlementaire pour la première fois de leur histoire.

Cela étant, pour la énième fois, le Front national n'est pas parvenu à traduire lors des législatives le score enregistré à la présidentielle. On se souviendra que, lors du premier tour de l'élection pour le poste suprême, 18% des Français avaient accordé leurs suffrages à Marine Le Pen. Au terme du scrutin d'avant-hier, seulement 2 candidats du FN ont été élus, 2 sur les 577 que compte l'Assemblée nationale. Deux élus malgré les connivences affichées par bien des bonzes de l'UMP en vue des législatives, deux élus malgré le labourage effectué par Sarkozy sur les terres «frontistes» dans la dernière ligne droite de la présidentielle. Cela prouve, si besoin était, qu'en France le vote pour le FN est davantage un vote sanction qu'un vote d'adhésion.

Au sein de l'UMP, et en vue de la refondation obligée du parti à court terme, certains ont compris le message envoyé par les Français. Mais encore? Certains ténors, comme Alain Juppé, souhaitent un retour aux fondamentaux républicains. Il faut l'espérer.



JOSÉE BOILEAU

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Tirer les leçons

Lettre à Amir Khadir et à Françoise David

Comprenez bien ceci, je suis de tout cœur avec votre désir de changer la société. Je partage votre désenchantement face au PQ: j'ai voté pour votre parti aux dernières élections. Je ne peux cependant m'empêcher de vous faire remarquer que votre attitude est aussi rigide, désuète et improductive que celle de M^{me} Marois. J'aimerais croire moi aussi qu'il y a un désir profond chez les Québécois de faire du Québec une société progressiste telle que vous la concevez. Malheureusement, les résultats des deux élections complémentaires ne vous donnent pas du tout raison. C'est bien beau de vouloir demeurer pur et ne jamais faire de concession, de cette façon on s'assure de ne jamais accéder au pouvoir et ainsi de ne pas se souiller. Si vous êtes sincèrement animés par la volonté de changer la société et non pas seulement de critiquer ce que les autres font de mal, alors, je vous en prie, tirez cette leçon précieuse des étudiants et sachez participer à une union des forces vives. Ne ratez pas cette chance historique de justement faire l'histoire au lieu de jouer le jeu de la droite et demeurer «purs» et éternellement dans l'opposition, donc sans pouvoir.

Pour arriver au 15 novembre 1976, il

a fallu que des esprits aux idées parfois un peu ou très divergentes fassent preuve de sens pratique, mais surtout de grandeur. Comme le dit Christian Bégin, il y a péril en la demeure. Sachons montrer à la droite que nous sommes plus intelligents qu'eux pas seulement dans l'absolu, mais dans l'action. Être de gauche c'est avoir ce courage-là aussi. L'appel de Hugo Latulipe et Dominic Champagne est un appel à cette grandeur: c'est tout le Québec qui cherche à grandir. Ce serait paradoxal et désolant que la gauche agisse comme un frein à cette nouvelle volonté.

Benoît LeBlanc

Rive-Sud de Montréal, le 15 juin 2012

Pas de conflit, pas de diversion

Les associations étudiantes doivent prendre conscience du fait que leurs actes seront d'une importance cruciale dans le résultat du prochain rendez-vous électoral. En effet, le moindre chaos social favorisera le vote libéral. Même si l'on sait que les étudiants ne sont bien souvent pas mêlés aux actes de violence lors des manifestations, vous pouvez être sûrs que Jean Charest les récupérera pour lancer son fameux «Le gouverne-

ment ne peut céder à la violence», qui a malheureusement un effet-choc sur une grande partie de la population. Aussi, les associations étudiantes ont tout intérêt à axer leur stratégie sur la défaite du Parti libéral et à s'ouvrir aux propositions du Parti québécois sur la question des droits de scolarité. Cette attitude ne fera très certainement pas l'affaire du Parti libéral qui a besoin du désordre social pour faire diversion à son bilan et conserver le pouvoir. C'est pourquoi d'ailleurs, il prend un soin méticuleux à entretenir le conflit.

Oui vraiment, la stratégie gagnante des associations étudiantes lors de la prochaine campagne électorale est de demander à leurs membres de retourner en classe et de les inciter à aller voter. Il est évident que si par leurs actions elles contribuent à la réélection d'un gouvernement libéral, «leur chien est mort», comme on dit en langage populaire, et le Parti libéral pourra crier victoire... Leur seule chance de donner une issue positive à leur lutte est de travailler à l'élection d'un gouvernement péquiste. De façon réaliste, il n'y a aucune alternative pour mettre fin au conflit dans l'honneur et la dignité.

Gilles Thériberge
Micheline Thibault

Retraîtés
Notre-Dame-de-Ham, le 17 juin 2012

L I B R E O P I N I O N

La victimisation du bourreau

FRANCIS DIONNE

Montréal

La banalisation de la violence se répand dans la société québécoise, nous dit-on. Les «casseurs», les intimidateurs (lire les pro-grèves, les manifestants et la contestation en général) infectent notre mentalité collective qui jadis était pacifique (lire soumise à l'autorité).

Tout à coup, les Québécois, que ce soit par la manipulation de l'art au contenu subversif subliminal ou par simple mimétisme de leurs compatriotes en colère, adopteraient naïvement une culture violente. Spontanément, sans vraiment y réfléchir, ils se mettent à chanter des slogans prônant l'insurrection, à taper sur des casseroles afin de percer les tympans des bien-pensants, ils «deshumanisent les politiciens», ils fracassent des vitrines d'institutions financières qui symbolisent le dépouillement généralisé, et lancent des cailloux aux policiers casqués, blindés et surarmés qui «font un excellent travail».

Ce type de discours employé par le gouvernement Charest nous offre un exemple inquiétant du renversement de la réalité: le bourreau devient victime et inversement. Fréquemment utilisée par les éléments réactionnaires d'une société, la rhétorique permet à ceux-ci de se poser en victimes de mouvements collectifs ou d'individus qui osent remettre en question les privilèges qu'ils détiennent.

Lorsque les femmes se font traiter de castratrices par des hommes, lorsque les Afro-Américains sont montrés du doigt

pour leur racisme envers les Blancs, lorsque les Québécois sont essentialisés ou stéréotypés dans les journaux du ROC, lorsque les pauvres se font traiter de profiteurs par notre élite médiatique, et lorsque le Conseil du patronat du Québec donne des leçons de morale à l'ensemble de la société, nous pouvons clairement concevoir l'opérationnalisation d'un renversement du rapport de force objectif par la diabolisation du dominé.

Cette stratégie, lorsqu'elle est déployée par des régimes politiques douteux, consiste à utiliser la peur (exemple: Jean Charest et tous ses ministres adoptent une stratégie de communication qui consiste à répéter en chœur le mot violence dans les médias lorsqu'ils parlent de la contestation) afin de diviser la population en deux camps le plus souvent à des fins électorales: l'ordre contre le désordre, ou le *statu quo* contre la volonté populaire de transformer l'ordre en place.

Et qu'en est-il de cet ordre? L'idéologie néolibérale, si chère à notre élite politico-économique, deshumanise non seulement nos politiciens qui se transforment en de simples exécutants du Dieu-marché ou du grand Capital transnational, mais deshumanise l'ensemble des individus (ici, la société n'existe plus). Chaque être humain devient une fonction du marché, c'est-à-dire une marchandise, il doit s'y soumettre, car, selon les néolibéraux, le marché, c'est la démocratie.

Dans cette ploutocratie, la grosseur du portefeuille est directement proportionnelle au pouvoir décisionnel. On investit dans son «capital humain» en se payant

des études universitaires et en payant la taxe santé. Ceux dont le «capital humain» est faible faute de moyens financiers périront dans le silence sans quoi ils auront droit au bâton.

Lorsque les citoyens décident de se lever et de refuser ce système qui deshumanise, c'est-à-dire d'affronter la première violence qui soit, on les matraque, on les poivre, on les gaze, on leur tire dessus à coup de balles de plastique, on les arrête, on les emprisonne, on les criminalise, on leur défonce la boîte crânienne, on leur explose les dents et on leur lacère le foie à coup de balle de plastique, ou on leur perce un œil à l'aide de grenade assourdissante.

Et quand la répression ne fonctionne pas, on suspend certaines libertés fondamentales afin que tout ce qui vient d'être énuméré recommence, et ce, sous le couvert de la légalité. Que personne ne se trompe, la violence vient dans un premier temps de l'État par l'imposition d'une idéologie qui «deshumanise», dans un second temps par la contestation qui peut devenir violente, et finalement dans un troisième temps dans la répression juridique, législative et physique qui s'exerce contre les mouvements de contestation.

La violence existe et existera toujours en ce bas monde. Ce qui importe est de comprendre comment et à quelles fins certains l'emploient. Désormais, personne ne peut le nier, pour Jean Charest, l'utilisation et la banalisation de la violence dont il est le principal chef d'orchestre, il s'agit d'une question de votes.

IDÉES

VIOLENCE

Malhonnêteté éhontée

VIRGINIE LARIVIÈRE

Étudiante au doctorat en sciences de l'environnement à l'UQAM et auteure et porte-parole d'une pétition d'un million et demi de signatures contre la violence à la télévision en 1992.

Monsieur le premier ministre Jean Charest, Je souhaite ici exprimer mon trouble face à vos appels répétés condamnant la banalisation de la violence et de l'intimidation. Non pas que je ne condamne pas moi-même celle-ci; j'ai même été plutôt encline à dénoncer la banalisation de la violence télévisée au début des années 1990, à la suite de l'assassinat de ma jeune sœur Marie-Eve.

Si mon militantisme est désormais moins public, sachez que je dénonce et condamne toujours le recours à la violence et à l'intimidation en toute situation. D'un même souffle, et comme vous, je condamne les fumigènes dans le métro, les émeutes du 20 avril entourant votre salon du Plan Nord, les émeutes de Victoriaville, les casseurs de vitrines, et la violence « chantée » du groupe Mise en demeure.

Cela dit, depuis le début du conflit étudiant et de la crise sociale qui secouent le Québec, votre gouvernement fait preuve d'une malhonnêteté éhontée en s'appropriant les thèmes de la violence et de l'intimidation, se posant tout à la fois en victime de celle-ci et en ardent défenseur de l'ordre et de la loi.

Paternalisme doucereux

Vos dénunciations de la violence et de l'intimidation n'ont servi qu'à légitimer la ligne dure de votre gouvernement. Avec un paternalisme doucereux, vous avez abusivement justifié, au nom de la violence, de l'intimidation ou de la radicalisation du mouvement étudiant, l'exclusion de la CLASSE aux tables de négociations (le 25 avril) puis, le torpillage pur et simple d'éventuelles négociations avec la toute nouvelle ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, et ce, au profit de l'adoption de la loi 78.

Cette loi, ruisselante d'un dégoûtant mépris, fait violence aux fondements démocratiques de



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les interventions policières des derniers mois indignent un grand nombre de Québécois.

notre société, à sa Charte des droits et libertés et à sa Constitution. Cette loi, injuste et indigne du Québec, a été dénoncée à la fois par le silence magnanime de quelque 500 juristes prenant pour une rare fois la rue; et par le bruit cadencé de nombreuses casseroles maltraitées soir après soir.

Votre ancienne ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, et vous-même avez martelé que les étudiants ne constituaient pas un groupe homogène et monolithique, et ce, dans l'unique but de marginaliser les étudiants et les étudiants en grève. Voilà que vous vous évertuez désormais, avec la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, à gommer les nuances et à homogénéiser la composition

d'un mouvement dont le panda (le panda pardi! On a vu plus agressif, vous en conviendrez) est devenu l'emblème.

Associer le carré rouge, symbole d'une solidarité étudiante sans précédent dans l'histoire du Québec, à la violence et à l'intimidation, n'est pas qu'un exercice de diabolisation, c'est une insulte à l'intelligence.

J'ajoute que vos émois enflammés contre la violence et l'intimidation me semblent bien capricieux, tout comme je trouve les sujets de vos contrariétés discutables. Vous vous révelez prompt à dénoncer la violence et l'intimidation; vous vous montrez impérial face aux effronteries d'un étudiant qui expose le sort qu'il souhaite réserver au Grand Prix de

SOMMET DE RIO

La génération perdue

KAREL MAYRAND

Directeur général pour le Québec pour la Fondation David Suzuki

Dans un billet récent, David Suzuki a proclamé l'échec de cinquante années d'environnementalisme. Un échec causé principalement par le culte de la croissance économique et par notre incapacité à remettre en question les fondements mêmes de notre modèle économique. Cet aveu d'échec a provoqué une onde de choc chez les écologistes; le journaliste du *Devoir* Louis-Gilles Francoeur y a consacré une chronique entière. Alors que s'ouvre le Sommet de Rio dans l'indifférence générale, on ne peut que donner raison à Suzuki.

J'avais vingt ans en 1992. J'en aurai bientôt quarante. Je suis de la génération de Rio. À dix-sept ans, j'ai vu la chute du mur de Berlin puis j'ai ressenti le vent d'espoir porté par le Sommet de Rio. Ce vent d'espoir est probablement ce qui s'est rapproché le plus de l'esprit de Woodstock et de Mai 1968 pour ma génération. L'idée que changer le monde est à la fois nécessaire et possible. Pour de nombreuses personnes de ma génération, l'appel de Rio résonne encore comme un vibrant message d'espoir, de justice et de solidarité entre les humains de cette génération et des générations à venir. Ce vent de changement et d'espoir vit encore, mais il a été mis à mal par vingt années de transformations sociales, économiques et politiques. Les vingt dernières années ont vu des changements sans précédent se produire en un temps record. La mondialisation s'est déployée tous azimuts, portée par un libéralisme économique qui a imposé ses diktats sur la planète entière. Le moment unique qui a permis de créer la vision de Rio s'est perdu dans une mondialisation et une économie que plus personne ne contrôle.

En 1992, un vent d'optimisme balayait la planète et permettait d'envisager une économie globale durable. En 2012, vingt ans plus tard, on ne peut que constater l'échec de cette vision à s'imposer devant les intérêts économiques et financiers qui ont littéralement saisi l'espace public, appauvri la démocratie pour soutenir l'idée d'une croissance infinie, les vertus d'une surconsommation à crédit, et l'appauvrissement de tous au bénéfice d'une minorité. Des intérêts, surtout, qui ont réussi à nous convaincre que la nature et les êtres humains ne sont que des facteurs de production dont l'unique finalité est la croissance économique.

Le modèle économique néolibéral comporte deux vices de conception fondamentaux que la vi-



ANTONIO SCORZA AFP

Le Sommet de Rio donne lieu à de nombreuses manifestations en faveur du développement durable et de la protection des ressources naturelles.

sion de Rio attaque de front: il ne redistribue pas la richesse équitablement et il n'intègre ni les effets de la pollution ni les impacts de la destruction massive des systèmes naturels qu'il engendre par une croissance industrielle débridée. En un mot: l'économie de marché épuise les richesses de la biosphère pour enrichir une minorité. Tout dans cette équation doit changer.

La table est mise pour un rendez-vous déterminant pour l'avenir de l'humanité. Nous devons inventer l'avenir, et redécouvrir la relation de notre espèce avec la biosphère. L'industrialisation a permis à notre espèce de s'émanciper des contraintes naturelles qui avaient conditionné notre développement depuis des dizaines de milliers d'années. Ce faisant, nous avons développé la conception erronée de régner sur la biosphère alors que nous en sommes totalement dépendants. Nous avons domestiqué la nature, mais n'avons pas appris à domestiquer notre propre force.

Génération perdue

Tous les signes vitaux de la biosphère indiquent que les systèmes naturels qui soutiennent la vie comme nous la connaissons sur Terre sont soit en déclin, soit en voie de s'effondrer. On aurait tort de croire que ce déclin de ces systèmes naturels est linéaire. Ce déclin peut s'amorcer graduellement et être prévisible dans ses premiers stades. Cependant, passé certains seuils, l'effondrement peut être instantané et irréversible. Une étude publiée récemment dans la revue *Nature* prédit un tel effondrement au cours du présent siècle. Cela devrait nous inquiéter au plus haut point.

Une génération a été perdue depuis le premier sommet de Rio. La biosphère a commencé à donner des signes évidents d'effondrement. Le climat mondial change à un rythme accéléré qui s'observe en décennies, plutôt qu'en siècle ou en millénaire. Les océans sont entrés dans un déclin qui fait craindre leur effondrement complet. L'océan Arctique sera libre de glace d'ici quelques années. La sixième extinction massive d'espèces de l'histoire de la planète s'est confirmée sous nos yeux. Et pendant que tous ces signaux d'alarme s'allument simultanément, nos institutions sont enfoncées dans une invraisemblable paralysie portée par un déni généralisé.

Les êtres humains vivant présentement sur Terre sont la dernière génération qui détient encore le pouvoir d'inverser la tendance actuelle vers l'effondrement de la biosphère. Cette responsabilité nous incombe, peu importe si nous souhaitons ou non l'assumer. L'histoire nous jugera sur notre capacité à nous élever au-dessus de nos propres intérêts pour nous engager et défendre ceux des générations qui nous suivront.

Désormais, le moteur de l'histoire n'est plus la lutte des classes, mais le rapport de notre espèce à son environnement. Notre propre lutte pour la préservation de notre espèce. Une lente révolution est en cours. Le manifeste a été écrit à Rio. Et le monde dans lequel vivront nos enfants ne ressemblera en rien à celui dans lequel nous sommes nés. Pour le meilleur, si nous réussissons, ou pour le pire si nous échouons.

Ce texte est en partie tiré du livre *Une voix pour la Terre (Boréal, 2012)*.

Montréal; vous dénoncez longuement les dérives langagières de mauvais goût de Mise en demeure.

Fabuleuse incohérence

Devant votre attitude si formidablement intraitable en matière de violence et d'intimidation, je trouve votre silence bien assourdissant face aux abusives et brutales interventions policières qui ont cours au Québec depuis maintenant des semaines. Cette préoccupante situation, dénoncée par Amnistie Internationale (AI) dans une demande d'enquête indépendante, a été, tout comme le rapport d'AI, incroyablement snobée par votre gouvernement.

Et c'est avec la même outrecuidance que vous avez ignoré un deuxième rapport d'Amnistie Internationale, s'opposant celui-là, à l'adoption de la loi 78.

Devant votre attitude si remarquablement intransigeante face à la violence et à l'intimidation, je trouve déconcertant de savoir que la ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, juge que la violence et l'intimidation « made in Québec » ne sont pas d'envergure à inquiéter l'ONU.

Mise en demeure chante des âneries, vous en faites un plat de doléances; Amnistie Internationale et l'ONU vous font part de leurs inquiétudes quant au déroulement des manifestations, quant aux interventions policières, quant aux abus de la loi 78... et vous n'en avez que faire! C'est fabuleusement incohérent!

Cette violence, et l'autre

Étudiante au doctorat à l'UQAM, je suis, sachez-le, contre l'intimidante hausse des droits de scolarité que vous imposez; sachez que j'ai voté pour la grève à chacune de mes assemblées étudiantes; que je porte le carré rouge. Sachez que je suis en colère et que j'exprime celle-ci en battant le pavé, la mesure et ma caserole dans les rues de mon quartier et de celles du centre-ville depuis maintenant trois mois et demi. Sachez que je crois à une résolution pacifique du conflit. Sachez que je crois qu'elle commence par votre condamnation de la violence et de l'intimidation... surtout de celles que vous refusez d'admettre.

DÉCÈS DE DANIEL AUDET

Salut, Daniel... et merci

YVES-THOMAS DORVAL

Président du Conseil du patronat du Québec

C'est arrivé ce lundi matin, au sortir d'une fin de semaine ensoleillée et d'un printemps politique québécois des plus mouvementés. Daniel Audet, notre ami et collègue, apprécié et amoureux de la vie, nous a quittés après cinq années d'un combat tenace contre cette maladie implacable: un cancer au cerveau.

Né en 1961, Daniel grandit à Québec. Homme de réflexion, il fait ses premières études universitaires à l'Université d'Ottawa où il obtient un baccalauréat en philosophie avec mention *cum laude*. Étudiant brillant, il poursuit ensuite ses études en droit à l'Université de Montréal et travaille au cabinet Lapointe et Rosenstein jusqu'en 1994. Analyste judicieux, Daniel collabore parallèlement aux magazines *Les Affaires*, *Commerce* et *Affaires* +. La politique et l'économie sont de véritables passions pour lui. Il fait donc le saut et devient directeur de cabinet de Bernard Landry jusqu'en 1997 avec, pour leitmotiv, les notions de responsabilité, d'investissements et de création de la richesse. Il décide donc de mettre en pratique ces principes dans l'entreprise privée alors qu'il agit comme vice-président chez Vidéotron, de 1997 à 2000.

Son parti pris pour la défense des intérêts du Québec et de son développement économique le conduisent à être nommé délégué général du Québec au Royaume-Uni jusqu'en 2003. En 2007, il met à profit l'ensemble de ses connaissances et de ses compétences au sein du Conseil du patronat du Québec, où il a occupé le poste de premier vice-président aussi longtemps que ses forces le lui ont permis, en plus de signer pendant plusieurs années, à titre personnel, une chronique hebdomadaire dans *Le Journal de Montréal*.

Tous ceux qui l'ont connu diront de lui, qu'au-delà des qualificatifs mentionnés dans les lignes précédentes, Daniel était d'abord et avant tout un être passionné:

passionné dans ses amours et pour sa famille;

passionné dans le travail et pour ses collègues;

passionné dans la société et pour ses concitoyens.

Mais surtout, passionné par la vie, pour laquelle il s'est battu sans relâche pendant les cinq dernières années.

Salut, Daniel, pour tout ce que tu as été.

Merci pour tout ce que tu as fait.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR
RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec)/Fabien Deglise(société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert(santé) ; **information politique** : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters) ; **information culturelle** : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre) ; **information économique** : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre) ; **information internationale** : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (commis internet) ; Anélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; Karl Retinno-Parazzelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhiéret (Ottawa), Dave Noël (Québec). **PUBLICITÉ** Jean de Billy, Jennifer Desjardins, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). **PRODUCTION** Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). **ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (reponsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ÉLECTION

SUITE DE LA PAGE 1

postes de ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information.

Le PQ ripostera

Pour la chef péquiste Pauline Marois, l'affaire est entendue : des élections seront déclenchées à la mi-août et la publicité libérale dévoilée hier confirme que le Québec est déjà en pré-campagne électorale.

Selon M^{me} Marois, le message où M. Charest vante des «*décisions souvent difficiles*» et rappelle qu'être premier ministre n'est «*pas un concours de popularité*» démontre ce que «*le PQ dit depuis un moment : le premier ministre se prépare à tenter de manipuler l'opinion publique*», a-t-elle indiqué hier à Montréal. «*Ce que je vois du vidéo, c'est qu'il est vraiment en phase préélectorale et que, normalement, on devrait être en élections au mois d'août.*»

Le Parti québécois prépare donc lui aussi une publicité où M^{me} Marois «*s'adressera aux Québécois*», laquelle sera dévoilée dans les prochains jours. Le document ne serait pas une réplique directe au message des libéraux. «*Je veux dire à la population ce que nous proposons*», a indiqué M^{me} Marois.

Cette dernière a dit «*partager le point de vue*» des répondants au sondage Léger Marketing publié dans *Le Devoir* samedi, où il était indiqué que 55% de la population souhaite des élections déclenchées dans deux mois. «*Il est urgent que nous allions en élections pour que la population puisse sanctionner ce mauvais gouvernement*», a-t-elle dit.

M^{me} Marois a soutenu que Jean Charest, qui parle de «*génération future*», a «*endetté le Québec de 64 milliards*». «*Le tiers de la dette découle de décisions prises par Jean Charest. Il a mis ça sur la carte de crédit des jeunes*», a-t-elle dit. M^{me} Marois a aussi montré du doigt «*l'incapacité du gouvernement à gérer la crise*» étudiante et la «*liquidation de nos ressources naturelles*».

La chef du PQ était toutefois moins d'accord avec une autre partie du sondage de samedi, celle démontrant que le chef libéral a fait des gains grâce au conflit étudiant. Les libéraux se trouvent aujourd'hui un point devant le PQ dans les intentions de vote, 56% des gens «*appuient davantage la position du gouvernement*» dans ce conflit et la cote de popularité et de crédibilité de M. Charest est en hausse de huit points (à la question «*qui ferait le meilleur premier ministre*»).

«*On le sait, M. Charest n'a pas voulu régler la crise parce qu'il croit que ça l'avantage*, a-t-elle dit. *Mais, moi, je crois que diviser les Québécois n'avantage personne.*»

D'autres vétérans restent

Par ailleurs, si Jean Charest n'a pas réussi à convaincre Yvon Vallières de se représenter aux prochaines élections, il en a été autrement avec d'autres vétérans de sa députation. C'est le cas du député de Maskinongé, Jean-Paul Diamond, qui, malgré ses 72 ans, sera de la prochaine campagne. «*Je me représente. Je prépare ma campagne depuis le 10 décembre 2008*», a indiqué au *Devoir* l'élu qui représente sa circonscription depuis décembre 2008 seulement. Ancien maire d'Alexis-des-Monts, Jean-Paul Diamond a été préfet de la MRC de Maskinongé tout en étant simultanément vice-président, développement des affaires, de Construction et pavage Maskimo.

Élue en 2003, la députée de Pontiac, Charlotte L'Ecuyer, qui fêtera ses 69 ans en août, a répondu favorablement à l'appel de Jean Charest. Elle est cependant en convalescence en ce moment à la suite d'une opération à un genou.

D'autres n'ont pas encore laissé connaître leurs intentions. Norman MacMillan, député de Papineau depuis 1989, est de ce nombre. La ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, continue aussi de se dire «*en réflexion*». Dans son entourage, on soutient toujours être «*dans le suspense*» à cet égard. M^{me} Gagnon-Tremblay, à 72 ans, aurait toujours «*le feu sacré*». «*C'est une femme tenace!*»

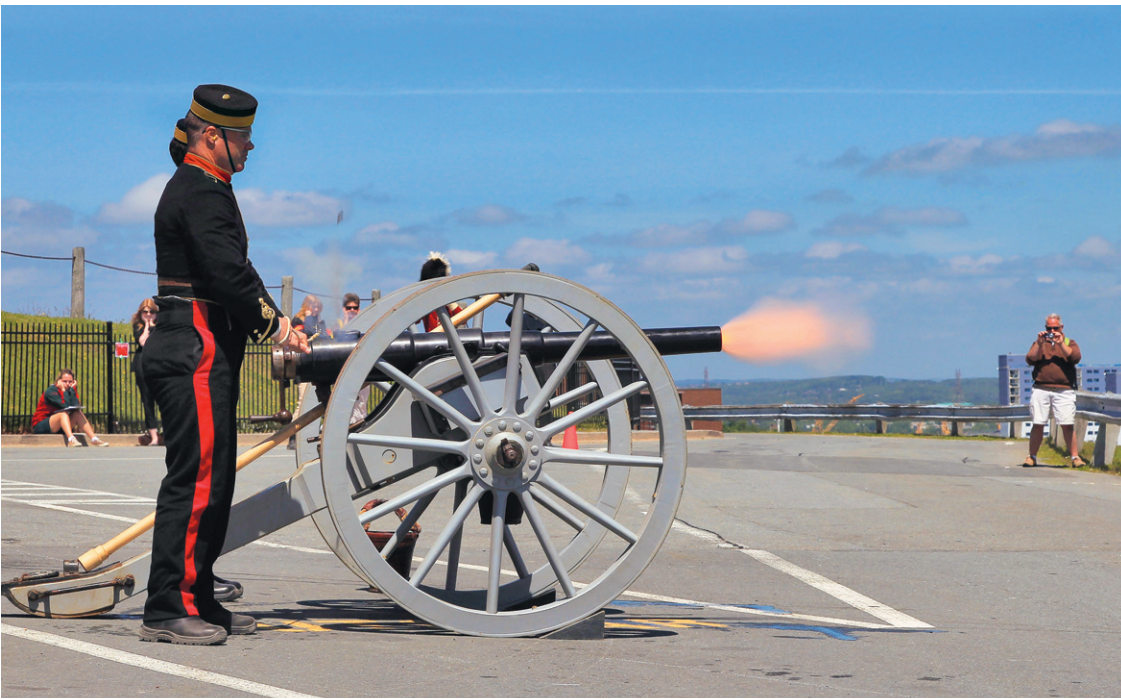
Élu député de Marguerite-Bourgeoys lors d'une élection partielle le 22 juin 2009, Clément Gignac est toujours en réflexion, a-t-il confié. Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, qui représente une forteresse libérale, a même laissé entendre qu'il pourrait se porter candidat dans une circonscription de la région de Québec où il n'est pas assuré d'être élu. On pense à Chauveau, représentée par la caquiste Gérard Deltell.

Si la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Julie Boulet, a déclaré à Radio-Canada la semaine dernière qu'elle n'hésitait «*pas du tout*» à rester en politique et qu'elle serait candidate, des sources continuent de parier sur un désistement de dernière minute dans son cas. M^{me} Boulet n'a d'ailleurs pas encore tenu son investiture.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

Rectificatif

Une brève publiée hier en page A 4 et rapportant le décès de l'Américain Rodney King a malencontreusement été intitulée «*Ronald King est retrouvé sans vie*». Nos excuses pour cette malheureuse erreur de prénom.



MIKE DEMBECK LA PRESSE CANADIENNE

Reconstitution historique à la Citadelle d'Halifax. Des activités de commémoration de la guerre de 1812 sont prévues jusqu'en 2015.

GUERRE

SUITE DE LA PAGE 1

n'avait pas été repoussée durant la guerre de 1812». Ainsi les conservateurs font-ils de ce conflit entre les États-Unis et le Canada un jalon crucial de l'histoire canadienne.

Pourtant, dans les rangs des historiens, l'importance du conflit de 1812 est loin de faire consensus. «*On veut vraiment faire de la récupération avec cet événement qui n'a pas eu la portée sur l'histoire du Canada qu'on lui prête aujourd'hui*», juge par exemple Jacques Lacoursière.

«*C'est un événement important dans l'histoire du pays*, ajoute Donald Fyson, professeur d'histoire à l'Université Laval et spécialiste de la période. *Mais il serait très difficile de soutenir que ce soit un élément fondateur du pays. Du point de vue de quelqu'un qui étudie de près cette période, je ne vois pas comment ça a changé de façon fondamentale le Canada.*»

M. Fyson affirme ainsi que «*si on enlève 1812 dans l'histoire canadienne, le Canada serait probablement sensiblement le même qu'aujourd'hui. Le conflit n'a à peu près rien changé à la dynamique canadienne qui prévaut avant 1812 et après 1815* [date de la fin des hostilités]. *Or, si vraiment la guerre avait été ce moment fondateur qui a soudé les Canadiens, il n'y aurait pas eu tout de suite après la reprise des conflits intérieurs qui mèneront aux Rébellions de 1837-1838. La guerre de 1812 n'a marqué qu'une petite pause.*»

Quand le gouvernement dit que le Canada n'existerait pas sans la victoire obtenue en 1815, il fait «*de l'histoire contre-factuelle*», estime ainsi M. Fyson. «*C'est évident que si l'invasion américaine du Haut-Canada avait été une réussite, l'histoire serait différente. Mais on ne refait pas l'histoire avec des si, ou en inversant des événements.*»

Monarchie

En remontant le cours des événements, M. Fyson soutient que le conflit n'a pas fait de grand vainqueur. «*Personne n'est sorti gagnant, il n'y a pas eu d'échange significatif de territoire et on n'a pas vraiment réglé les tensions qui existaient à l'époque*, dit-il. *En fait, un seul groupe a vraiment perdu, et ce sont les Amérindiens, qui ont perdu des territoires importants.*»

De l'autre côté de la frontière, l'historien Don Hickey estime que «*ça a été un conflit important aux États-Unis parce qu'il a jeté les contours du paysage politique, militaire et culturel qui sera celui de la jeune république pour les décennies suivantes*, note ce spécialiste de la guerre de 1812 au Wayne State College du Nebraska. *Et ça a été encore plus important pour les Canadiens parce qu'ils ont pu préserver leur identité et demeurer au sein de l'Empire britannique... tout en continuant sur le chemin qui mènera à 1867.*»

Cette question des liens avec la monarchie explique d'ailleurs en grande partie l'intérêt des conservateurs pour ce conflit, juge Roch Legault, professeur d'histoire militaire canadienne au Collège militaire royal de Kingston. «*On en parlait peu avant les conservateurs*, dit-il. *En fait, il y a toujours eu un trou entre la Conquête [1759] et les Rébellions. Mais pour le gouvernement ac-*

tuel, c'est une façon de dire que nous sommes canadiens, tout en étant en même temps britanniques. C'est une occasion de célébrer cet héritage britannique, de rappeler ces racines.»

Dans un ouvrage à paraître cet automne, M. Legault écrit que «*la guerre de 1812 célèbre la concorde politique au sein de la colonie, Canadiens français, colons britanniques et Amérindiens luttant ensemble pour repousser l'invasisseur. Mais elle renouvelle aussi les vœux de l'union entre le Canada (anglais) et la Grande-Bretagne.*»

Si Donald Fyson note que la concorde fut de courte durée, il acquiesce aux propos de M. Legault. «*La guerre de 1812 a permis la construction d'un mythe où le Canada a rejeté la tentation républicaine pour rester fermement rattaché à la Couronne*, explique-t-il. *D'un point de vue conservateur, ces liens avec la monarchie sont un des fondements de l'identité du Canada. La célébration de 1812 est donc parfaitement logique si on la situe dans le courant actuel où le gouvernement fait beaucoup d'efforts pour rappeler ce passé.*»

Et ces efforts par rapport à 1812 seront visibles longtemps : le calendrier de célébration s'étend jusqu'en 2015.

Le Devoir

Envahir le Canada

Le gouvernement Harper a lancé hier la première semaine officielle de commémoration du conflit qui a éclaté le 18 juin 1812, et qui trouvait alors ses racines dans la guerre qui faisait rage entre la France de Napoléon et la Grande-Bretagne.

Pour tenter d'asphyxier l'économie de la France, la Grande-Bretagne promulgua en 1807 un décret qui interdisait aux navires de pays neutres (comme les États-Unis) de faire du commerce entre les ports contrôlés par la France. Or, cette mesure touchait de plein fouet la jeune économie américaine. Les tensions entre les États-Unis et la Grande-Bretagne sont ensuite montées d'un cran quand Londres s'est mise à fouiller les vaisseaux américains pour confisquer des marchandises... et remettre la main sur des déserteurs qui détenaient pourtant désormais la citoyenneté américaine. Les hostilités lancées en sol nord-américain, la guerre de 1812 durera plus de deux ans et se déroulera principalement dans le sud de l'Ontario (Haut-Canada). Des combats auront aussi lieu au Québec, notamment à Château-guay en 1813, en haute mer... et jusqu'à la Maison-Blanche, à laquelle les Britanniques mirent le feu en 1814.

L'objectif avoué des Américains était d'envahir le Haut-Canada (dont la majorité de la population était américaine, et dont on supposait qu'elle accueillerait positivement cette invasion) et ainsi mettre la main sur une grande partie de l'Amérique du Nord britannique. L'effort de guerre combiné des Britanniques, des Canadiens et des Amérindiens a empêché la percée.

BUDGET

SUITE DE LA PAGE 1

dernier recours. À son avis, il demeure possible de voir le gouvernement se conformer à la loi, face à la pression politique et populaire.

Mais cet optimisme a rapidement été confronté à la réaction des conservateurs. «*Nous allons continuer à faire rapport au Parlement par les moyens normaux, y compris les budgets des dépenses, les rapports financiers trimestriels et les comptes publics*», a martelé le président du Conseil du trésor, Tony Clement, en prenant soin de ne pas citer le bureau de M. Page au sein de cette liste. A sa sortie des Communes, il a refusé de préciser si le directeur parlementaire du budget recevrait ou non les données réclamées.

Sans chiffres à l'appui, le plan budgétaire du gouvernement conservateur ne peut pas être étudié, ni par son bureau ni par les parlementaires, a argué Kevin Page. Une opinion partagée par les partis d'opposition, qui ne sont malgré cela pas parvenus à freiner l'adoption du projet de loi budgétaire des conservateurs. «*Ce n'est pas logique pour les parlementaires de devoir voter sur ce budget sans connaître l'impact des coupes et sans avoir accès à l'information qui nous indique ce qui sera coupé*», a dénoncé la néodémocrate Peggy Nash hier après-midi. Quelques heures plus tard, au moment de mettre sous presse, la majorité conservatrice était en voie d'adopter en troisième lecture son projet de loi C-38 et de l'envoyer vers le Sénat.

Jour de la marmotte

«*L'obstruction continue*», a quant à lui accusé le chef libéral par intérim, Bob Rae. Celui-ci avait l'impression de vivre le jour de la marmotte, hier, rappelant qu'il y a un peu plus d'un an le gouvernement de Stephen Harper — alors minoritaire — était renversé par l'opposition après avoir été accusé d'outrage au Parlement. Les conservateurs avaient refusé de dévoiler les coûts de leurs projets de loi en matière de criminalité, des réductions d'impôts consenties aux grandes entreprises, ainsi que de l'acquisition des avions de chasse F-35 (des chiffres que tentent de confirmer encore aujourd'hui les partis d'opposition). «*La seule différence [...] c'est que les conservateurs ont maintenant une majorité.*»

Cette fois-ci, les conservateurs refusent de détailler les compressions des dépenses ministérielles en plaidant notamment qu'ils doivent respecter les conventions collectives conclues avec leurs employés. M. Page a cependant précisé que les dirigeants syndicaux avaient donné leur accord à ce que son bureau obtienne la ventilation des compressions, réclamant simplement que l'identité des individus touchés par les réductions d'emplois ne soit pas dévoilée.

Le Devoir

Le défi d'Elizabeth May

La chef du Parti vert, Elizabeth May, lance un défi aux députés conservateurs de Stephen Harper. Elle les invite à répondre à un questionnaire à propos du projet de loi C-38 pour prouver qu'ils en connaissent bien le contenu.

M^{me} May veut démontrer que les élus conservateurs, qui défendent sur toutes les tribunes le C-38, n'en comprennent pas du tout la portée et ne font que répéter des slogans préparés par le bureau du premier ministre. M^{me} May est tellement sûre de l'ignorance de ses adversaires qu'elle leur fournira une copie du projet de loi de 425 pages pour référence pendant le test de cinq questions à choix multiples. «*C'est pour vérifier un niveau de familiarité avec la loi*», dit-elle.

Tous ceux qui obtiendront une note de passage seront récompensés de manière «*verte*» : la chef du Parti vert plantera en leur nom un arbre à l'endroit de leur choix. M^{me} May estime qu'il n'est pas trop tard, car, malgré le passage prévu hier soir de C-38, le projet de loi doit encore être adopté au Sénat.

Hélène Buzzetti

plique le temps qu'on a dû mettre pour la concocter. «*Cela fait 20 ans que l'on demande cette réglementation*», ajoute Rose-Marie Charest. Déjà, il y a une dizaine d'années, un reportage de Radio-Canada dénonçait le fait que tout un chacun pouvait s'improviser psychothérapeute sans garantir la qualité des services.

Le ménage

Et au quotidien, l'Ordre recevait des plaintes de psychologues dont les clients avaient suivi des thérapies par lesquelles on promettait de rétablir le lien avec la mère ou de guérir de sévices sexuels en trois fins de semaine.

«*On a voulu faire le ménage dans les approches, dans la mesure du possible*», dit Rose-Marie Charest.

Désormais, les psychothérapeutes attirés devront s'être spécialisés dans l'une des quatre approches reconnues : soit l'approche cognitive

comportementale, l'approche psychodynamique, l'approche humaniste ou l'approche systémique-interactionnelle. La loi comporte également une clause de droits acquis, qui permettra à des psychothérapeutes qui utilisent déjà l'une de ces approches et qui ont un baccalauréat en santé mentale de continuer de pratiquer. L'Ordre donnera deux ans aux psychothérapeutes pour faire leur demande de permis.

«*Nous croyons recevoir de 1000 à 2000 demandes de permis au cours des deux prochaines années*», estime Rose-Marie Charest.

M^{me} Charest estime aussi que la loi permettra de rendre la psychothérapie plus accessible, notamment dans les services publics où elle est demandée. Ceux-ci pourront en effet engager des gens pratiquant la psychothérapie en étant assurés de la qualité des services offerts, dit-elle.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h Renseignements et administration : 514 985-3333

sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Janvier de Mirabel, division de Quebecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.